ISSN 3088-8824

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Dimanche 8 novembre 2026 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°1021 ■

PLF 2027

Diversification des recettes et protection du pouvoir d'achat

P 16

RÉGULATION DU MARCHÉ ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

L'État renforce ses dispositifs de contrôle

Le gouvernement engage un renforcement des mécanismes de régulation du marché national, avec le déploiement d'une plateforme numérique de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de première nécessité, ainsi que la mise en place de nouveaux laboratoires de contrôle de la qualité aux frontières. Ces deux dispositifs visent à améliorer la transparence des circuits d'approvisionnement, à lutter contre la fraude et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens. P 3



STATION DE DESSALEMENT DE SIDI LADJEL À MOSTAGANEM

Sonatrach veille au respect des délais de réalisation

Le président-directeur général du groupe Sonatrach, Nour Eddine DAOUDI, accompagné du Wali de Mostaganem, a inspecté le projet de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer, d'une capacité de production de 300 000 mètres cubes par jour, à Sidi Ladjel dans la Wilaya de Mostaganem.

P 2

PRODUCTION DE GAZ EN ALGÉRIE

Vers un cap de 10 milliards de pieds cubes par jour en 2026

La production gazière algérienne devrait atteindre une moyenne de 10 milliards de pieds cubes par jour en 2026, soit une hausse de 1,6 % par rapport aux 9,84 milliards enregistrés en 2025. Cette progression, qui constituerait la première hausse annuelle depuis 2023, s'appuierait sur la mise en service de nouveaux projets de développement et sur les efforts engagés pour compenser le déclin naturel des gisements matures.

P 3

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Hyundai se prépare à lancer son projet en Algérie

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, hier, au siège de son département ministériel, une délégation de Hyundai Motor Manufacturing Algeria, accompagnée de représentants d'entreprises coréennes de sous-traitance spécialisées dans la fabrication de pièces détachées et de composants automobiles.

P 2

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Signature d'un accord de coopération avec le groupe chinois CRCEG P 4

ZONE FRANCHE DE TINDOUF, EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES, IMPORTATIONS

Les précisions du ministre du Commerce extérieur P 5

LOGEMENTS AADL

Signature d'une convention pour étendre la couverture assurantielle du parc immobilier P 4

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Hyundai se prépare à lancer son projet en Algérie

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, hier, au siège de son département ministériel, une délégation de Hyundai Motor Manufacturing Algeria, accompagnée de représentants d'entreprises coréennes de sous-traitance spécialisées dans la fabrication de pièces détachées et de composants automobiles. Cette rencontre a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement du projet d'investissement de Hyundai en Algérie, ainsi qu'à l'examen de son niveau de préparation en vue du lancement effectif de ses activités de fabrication, indique un communiqué du ministère de l'Industrie.
Les discussions ont également porté sur les perspectives de développement des partenariats industriels avec les fournisseurs et les entreprises coréennes de sous-traitance, ainsi que sur les possibilités d'élargir la coopération avec les opérateurs locaux, notamment les entreprises algériennes de sous-traitance.
L'objectif est de renforcer la localisation de la production des composants automobiles et d'accroître le taux d'intégration locale, à travers une implication accrue du tissu industriel national dans la chaîne de valeur automobile.
À cette occasion, le ministère de l'Industrie a réaffirmé sa disponibilité à poursuivre l'accompagnement du projet et à apporter le soutien nécessaire à la satisfaction de ses différentes exigences. Le renforcement de la coordination avec les différentes parties concernées a également été mis en avant comme un levier pour accélérer l'entrée en production du projet.

Z R.

STATION DE DESSALEMENT DE SIDI LADJEL À MOSTAGANEM

Sonatrach veille au respect des délais de réalisation

Le président-directeur général du groupe Sonatrach, Nour Eddine DAOUDI, accompagné du Wali de Mostaganem, a inspecté le projet de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer, d'une capacité de production de 300 000 mètres cubes par jour, à Sidi Ladjel dans la Wilaya de Mostaganem.

Par Z R.

Cette infrastructure stratégique, appelée à contribuer à la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de près de trois millions d'habitants dans quatre wilayas, à savoir Mostaganem, Relizane, Tissemsilt et Tiaret. Elle permettra également de diversifier les sources d'approvisionnement, de réduire la dépendance aux ressources conventionnelles et de renforcer la résilience du système hydrique face aux effets du changement climatique. S'étendant sur une superficie de 12 hectares, cette station constitue l'un des projets structurants destinés à renforcer les capacités nationales de dessalement de l'eau de mer et à réduire la pression sur les ressources hydriques conventionnelles, notamment les barrages et les nappes souterraines.
Selon les données présentées lors de cette visite, la mise en service partielle de l'installation est prévue au bout de 18 mois à compter du lancement des travaux, avec une première capacité de production de 150.000 m³ par jour. La capacité finale devra atteindre 300.000 m³ quotidiennement. La station reposera sur la technologie de l'osmose inverse, largement utilisée dans les installations modernes de dessalement. La réalisation de cet ouvrage a été confiée à la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), filiale du groupe Sonatrach, selon la formule EPC (ingénierie, approvisionnement et construction), couvrant l'ensemble des étapes de conception et d'exécution du projet. Le projet comprend un important dispositif d'infrastructures destinées à assurer son alimentation électrique et l'acheminement de l'eau dessalée vers les réseaux de distribution.
Lors de cette visite, le PDG de Sonatrach, Nour Eddine DAOUDI a pris connaissance de l'état d'avancement satisfaisant des travaux de réalisation, qui se déroulent conformément au calendrier établi. À cette occasion, il a insisté sur le respect des délais contractuels et la nécessité d'assurer un suivi rigoureux et continu du déroulement des travaux. Il a également souligné l'importance de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes à ce projet prioritaire.
Pour sa part, le wali de Mostaganem a insisté sur la nécessité de faire avancer simultanément les travaux de la station et ceux des infrastructures annexes, afin d'éviter tout retard susceptible de compromettre sa mise en exploitation dans les délais contractuels. Il a également appelé au respect strict des normes de sécurité sur les différents chantiers, en faisant de la protection des travailleurs une priorité, avec pour objectif zéro accident de travail.

DESSALEMENT DURABLE DE L'EAU DE MER

L'expérience algérienne mise en avant lors d'une réunion régionale à Malte

La Société algérienne de dessalement de l'eau (ADC), filiale du groupe Sonatrach, a mis en avant son expérience dans le domaine du dessalement de l'eau et de la valorisation de la saumure, lors de sa participation à la réunion régionale sur "le dessalement durable et l'application des dernières technologies", tenue à Malte, indique jeudi un communiqué de la société.
La participation de l'ADC à cette rencontre (3 et 4 novembre), représentée par une délégation conduite par son PDG, Lahcen Bada, et composée de hauts cadres, intervient "dans le cadre de la coordination avec le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, reflétant la complémentarité des efforts nationaux visant à ancrer une approche durable dans le domaine du dessalement de l'eau de mer et à renforcer la dimension environnementale de cette activité stratégique", précise-t-on de même source.
La réunion a permis de mettre en relief l'expérience algérienne dans le développement des installations de dessalement de l'eau de mer et de passer en revue les efforts déployés pour améliorer les performances techniques, énergétiques et environnementales des stations, en vue de renforcer la sécurité hydrique nationale et de contribuer à faire face aux défis liés à la rareté des ressources en eau et aux changements climatiques.
La société a passé en revue les axes de sa vision stratégique pour la période 2025-2030, notamment en matière de valorisation de la saumure issue du processus de dessalement, à travers l'étude des possibilités de son exploitation et de sa transformation en une ressource à valeur économique, industrielle et environnementale, en s'appuyant sur la recherche scientifique et des solutions technologiques innovantes.
Dans ce contexte, la société œuvre à renforcer la coopération scientifique et technique avec les institutions nationales, notamment l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), ainsi que les établissements universitaires, en vue de développer les études portant sur les caractéristiques de la saumure et d'explorer les perspectives de sa valorisation.
A travers cette participation, l'ADC a réitéré "son engagement à contribuer au développement d'une industrie du dessalement durable, alliant la garantie de la sécurité hydrique, l'efficacité industrielle, l'innovation technologique et la préservation de l'environnement, en adéquation avec les orientations nationales et les engagements de l'Algérie en matière de développement durable", conclut le communiqué.

R E.

RENFORÇANT SA PRÉSENCE DANS PLUSIEURS VILLES

inDrive Inter-Wilayas étend son réseau à travers l'Algérie

inDrive, plateforme mondiale de mobilité et de livraison, poursuit le déploiement de son service de transport inter-wilayas en Algérie. En élargissant progressivement son réseau de destinations et en proposant différentes formules de voyage, la plateforme entend faciliter les déplacements entre les villes et offrir aux passagers davantage de souplesse dans l'organisation de leurs trajets.
Cette dynamique s'accompagne d'une nette progression de l'activité. Durant les mois de juillet et août 2026, le nombre de trajets réalisés via inDrive Inter-Wilayas a été multiplié par plus de quatre par rapport à la même période en 2025. Une évolution qui illustre l'intérêt croissant des voyageurs pour ce mode de transport et accompagne l'extension du service à travers le territoire national, afin de répondre aux différents besoins des voyageurs. Depuis janvier 2025, inDrive Inter-Wilayas a considérablement développé sa couverture en Algérie. Le nombre de villes desservies a doublé, tandis que celui des liaisons proposées a été multiplié par plus de six. Dans le même temps, le nombre de liaisons comptabilisant au moins cinq trajets mensuels a triplé, signe d'une utilisation de plus en plus régulière du service dans différentes villes. Alger conserve une place centrale dans ce réseau. Les trajets reliant Alger à Blida, Tipaza et Tizi Ouzou figurent parmi les plus empruntés sur la plateforme. À l'ouest du pays, la liaison Mostaganem–Oran se distingue également par son importance dans les déplacements interurbains. Les habitudes de déplacement révèlent par ailleurs l'importance du transport inter-wilayas dans le quotidien des voyageurs. Le jeudi s'impose ainsi comme la journée enregistrant le plus grand nombre de trajets sur la plateforme. L'un des principaux atouts d'inDrive Inter-Wilayas réside dans son service de transport de porte-à-porte, qui permet aux passagers de voyager directement entre les lieux de départ et d'arrivée de leur choix, sans avoir à se rendre dans une gare routière ni à prévoir des moyens de transport supplémentaires.
Le service ne se limite pas au transport de voyageurs. La plateforme permet également l'envoi de colis d'une ville à une autre, à destination de proches, d'amis ou de clients.
Grâce à son modèle de négociation des tarifs, inDrive Inter-Wilayas permet aux passagers de proposer le prix de leur trajet et de choisir leur conducteur en fonction des informations disponibles sur la plateforme, notamment les évaluations des conducteurs et les caractéristiques des véhicules.
Depuis février 2026, l'introduction de tarifs recommandés offre également aux utilisateurs un repère supplémentaire pour organiser leurs déplacements. Deux formules sont disponibles : Private, pour les trajets privés, et Shared, pour les trajets partagés. Chacune répond à des attentes différentes en matière de confort, de préférences de voyage et de budget.

Quotidien economique
Les Enjeux Eco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉGULATION DU MARCHÉ ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

L'État renforce ses dispositifs de contrôle

Le gouvernement engage un renforcement des mécanismes de régulation du marché national, avec le déploiement d'une plateforme numérique de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de première nécessité, ainsi que la mise en place de nouveaux laboratoires de contrôle de la qualité aux frontières. Ces deux dispositifs visent à améliorer la transparence des circuits d'approvisionnement, à lutter contre la fraude et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Par Selma R.

Dans ce cadre, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a procédé, jeudi dernier, au lancement officiel de la plateforme numérique de suivi des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base dans l'ensemble des wilayas. Cette interface repose sur une approche participative qui associe les départements ministériels, les walis, les agriculteurs, les commerçants, les opérateurs économiques et les représentants des filières professionnelles. Elle a pour objectif d'assurer la traçabilité des produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement, depuis les zones de production jusqu'aux marchés de gros et de détail, en passant par les espaces de stockage.

Elle doit notamment fournir des données précises sur les quantités produites, récoltées, commercialisées et stockées, ainsi que sur les prix pratiqués aux différents niveaux de distribution.

« Cette plateforme doit refléter la réalité du marché pour que nous puissions intervenir de manière immédiate et efficace », a déclaré Sifi Ghrieb, en soulignant que le dispositif vise à garantir un marché équilibré, respectueux des droits des agriculteurs et des commerçants, tout en préservant le pouvoir d'achat des consommateurs. Le Premier ministre a également appelé les walis à assurer personnellement le suivi de l'opération et à veiller à la fiabilité des informations renseignées. Dans cette logique, il a insisté sur la nécessité de renforcer le contrôle des chambres froides et des espaces de stockage, afin de prévenir toute rétention de marchandises ou tentative de manipulation des prix. « Nous ne permettrons aucune manipulation du panier du citoyen algérien », a-t-il affirmé, en prévenant que des mesures légales et dissuasives seraient prises contre les pratiques spéculatives et les tentatives de création artificielle de pénuries.

Parallèlement, le contrôle de la qualité des produits importés se renforce avec l'inauguration, samedi, de deux laboratoires d'analyse et de contrôle aux frontières, situés respectivement au port d'Alger et à l'aéroport international d'Alger. Réalisées par le ministère de la Défense nationale, ces deux structures s'inscrivent dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a demandé de généraliser les laboratoires de contrôle à l'ensemble des ports et aéroports du pays. Elles permettront de soumettre les produits importés aux analyses et examens nécessaires avant leur mise sur le marché, afin de vérifier leur conformité aux normes de qualité et de sécurité, de détecter d'éventuelles pratiques frauduleuses et de protéger la santé des consommateurs.

Selon Sifi Ghrieb, ces nouvelles structures permettront aussi de réduire considérablement les délais de contrôle et de faciliter le passage des marchandises. « Alors qu'auparavant les marchandises pouvaient attendre 24 à 72 heures, voire plusieurs jours, les analyses seront désormais effectuées en quelques heures », a-t-il expliqué, en précisant que les examens complémentaires pourront être assurés par les autres laboratoires du réseau national. Le chef de l'Exécutif a ajouté que ces laboratoires constituent également un outil de protection de l'économie nationale, et il a salué la mobilisation des différents secteurs qui ont contribué à leur réalisation. Le laboratoire de l'aéroport a été construit en 40 jours, tandis que celui du port a nécessité 60 jours.

Leur généralisation aux autres points de passage frontaliers constitue la prochaine étape annoncée.

Avec ces deux chantiers, les pouvoirs publics entendent ainsi renforcer simultanément la surveillance des marchés et le contrôle des produits, en misant sur la numérisation, la traçabilité et le développement des capacités nationales d'analyse.

PRODUCTION DE GAZ EN ALGÉRIE

Vers un cap de 10 milliards de pieds cubes par jour en 2026

Par S. R.

La production gazière algérienne devrait atteindre une moyenne de 10 milliards de pieds cubes par jour en 2026, soit une hausse de 1,6 % par rapport aux 9,84 milliards enregistrés en 2025. Cette progression, qui constituerait la première hausse annuelle depuis 2023, s'appuierait sur la mise en service de nouveaux projets de développement et sur les efforts engagés pour compenser le déclin naturel des gisements matures.

Cette évolution s'inscrit dans la stratégie de l'Algérie, qui vise à porter sa capacité de production de gaz naturel à 200 milliards de mètres cubes par an, dont la moitié serait destinée à l'exportation. Selon la plateforme spécialisée « Attaqa.net », les nouvelles mises en production, conjuguées aux opérations d'extension des principaux gisements, devraient soutenir cette trajectoire.

Parmi les projets qui contribuent déjà à la production, le champ de Tin Fouyé Tabankort (TFT), entré en exploitation en 2026, devrait représenter environ 2 % de la production gazière quotidienne du pays. S'y ajoute le démarrage du projet de développement du champ d'In Amenas 2, considéré comme l'un des plus importants projets algériens de gaz humide, qui comprend quatre champs dont la teneur en méthane est inférieure à 85 %. Parallèlement, les opérations de développement et d'extension se poursuivent sur le gisement de Hassi R'Mel, le plus important du pays. Le programme engagé sur ce site vise notamment à ajouter 121 milliards de mètres cubes de gaz sec à ses réserves, ainsi que 7 millions de tonnes de condensats. Ces projets doivent permettre de maintenir les niveaux de production et de compenser le déclin naturel des champs arrivés à maturité.

Les données de l'Unité de recherche sur l'énergie, basée à Washington, font état d'une production moyenne de 10,36 milliards de pieds cubes par jour entre janvier et août 2026, ce qui dépasse le seuil des 10 milliards sur cette période. Les niveaux mensuels ont toutefois varié depuis le début de l'année. La production a atteint 11,88 milliards de pieds cubes par jour en janvier, puis 11,28 milliards en février et 11,01 milliards en mars. Elle est ensuite passée sous la barre des 10 milliards durant les deuxième et troisième trimestres, évoluant dans une fourchette de 9,5 à 9,94 milliards de pieds cubes par jour. En août, la production nationale a atteint 8,688 milliards de mètres cubes, soit une moyenne de 9,90 milliards de pieds cubes par jour, contre 8,363 milliards de mètres cubes, équivalant à 9,52 milliards de pieds cubes par jour, au même mois de 2025, d'après l'Initiative commune sur les données des organisations (JODI).

Ces chiffres confirment ainsi la progression de la production gazière sur un an, même si les niveaux enregistrés restent soumis aux variations saisonnières et aux contraintes liées à la maturité de certains gisements. La montée en régime des nouveaux projets et la poursuite des investissements dans les champs existants seront donc déterminantes pour consolider cette tendance et atteindre durablement l'objectif des 10 milliards de pieds cubes par jour.

HYDROCARBURES

Une nouvelle cargaison de 74 000 tonnes de GNL exportée vers l'Allemagne

L'Allemagne a importé 74 000 tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien en octobre 2026, représentant la deuxième livraison algérienne vers ce pays, après une première cargaison de 50 000 tonnes réceptionnée trois mois auparavant.

Cette nouvelle expédition intervient dans un contexte de préparation de la saison hivernale, marqué par des tensions sur les approvisionnements et un niveau de remplissage des stocks allemands de seulement 60,2 % au 5 novembre, contre un objectif de 80 %.

Selon la plateforme spécialisée « Attaqa.net », ces livraisons s'inscrivent dans le cadre du premier contrat d'exportation de GNL algérien vers l'Allemagne, signé en février 2024 entre Sonatrach et son partenaire allemand. En juillet 2026, la société allemande VNG a également conclu un nouvel accord avec Sonatrach pour augmenter les volumes de GNL fournis au marché allemand à partir du 1er janvier 2027.

Parallèlement, les importations allemandes de GNL ont atteint 433 000 tonnes en octobre, en baisse de 27 % sur un an. Toutefois, sur les dix premiers mois de 2026, elles ont progressé de 20 %, à 6,6 millions de tonnes, contre 5,5 millions durant la même période de 2025, rapprochant le pays de son record annuel de 7,1 millions de tonnes enregistré l'année dernière.

Synthèse S. R.

BANQUE D'ALGÉRIE

Examen de projets de règlements sur les normes prudentielles des banques et établissements financiers

Le Conseil monétaire et bancaire s'est réuni jeudi, sous la présidence de M. Mohand Bourai, Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), en session ordinaire, consacrée notamment à l'examen de projets de règlements relatifs aux normes prudentielles des banques et établissements financiers pour renforcer l'alignement du dispositif règlementaire avec les standards et recommandations internationaux, indique un communiqué du Conseil, un organe relevant de la BA.

"La réunion du Conseil a été notamment consacrée à l'examen de projets de règlements relatifs aux normes prudentielles des Banques et Etablissements Financiers et ce dans l'objectif de renforcer l'alignement du dispositif règlementaire avec les standards et recommandations internationaux en matière de réglementation et de supervision bancaires, tout en intégrant les spécificités des opérations de banque relevant de la finance islamique", précise la même source.

Le Conseil a ainsi examiné et validé le projet de règlement portant ratios de solvabilité applicables aux banques et aux établissements financiers, le projet de règlement relatif aux grands risques et aux participations, ainsi que le projet de règlement relatif au classement et au provisionnement des créances et des engagements hors bilan des Banques et Etablissements Financiers.

Les travaux du Conseil monétaire et bancaire ont également porté sur la détermination du taux de la prime de garantie des dépôts bancaires, ajoute la même source.

R E.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours de l'or bondissent, le cuivre en baisse

Le cours de l'or a bondi cette semaine, dopé par la baisse des rendements de la dette publique américaine.
Ces derniers mois, les rendements obligataires américains élevés avaient rendu l'investissement en or moins intéressant, et le métal jaune avait atteint vendredi dernier son plus bas niveau depuis un an.
Cette hausse des rendements obligataires aux Etats-Unis était soutenue par l'inflation liée à la flambée des cours de l'énergie en raison de la situation géopolitique au Moyen-Orient, et par les perspectives d'une "explosion des dépenses publiques" notamment liées au "développement fulgurant de l'IA".
Vendredi vers 14H55 GMT l'once d'or (31,1 g) s'échangeait à 4.044,45 dollars, contre 3.874,62 dollars à la clôture la semaine passée.
Le cours du cuivre est tombé cette semaine à la Bourse des métaux de Londres (LME), plombé par les inquiétudes sur le secteur de l'intelligence artificielle (IA), un important relais de croissance pour la demande du métal rouge ces dernières années.

R E.

MONNAIES

Le dollar en hausse

Le dollar progresse vendredi avant la publication, dans la journée, du rapport officiel sur l'emploi aux Etats-Unis en octobre, susceptible de soutenir la devise américaine, qui reste insensible à la chute des valeurs technologiques.
Dans la matinée, le billet vert prenait 0,44 % face à la monnaie unique européenne, à 1,1170 dollar pour un euro et gagnait 0,49 % face à la devise britannique, à 1,3385 dollar pour une livre.
"Des chiffres de l'emploi satisfaisants aujourd'hui confirmeront l'analyse de la Réserve fédérale américaine (Fed) selon laquelle le marché du travail américain est solide", selon des analystes .
Dans ce cas, la Fed aurait davantage de marge de manoeuvre pour augmenter ses taux directeurs (afin de lutter contre l'inflation), ce qui est haussier pour le dollar.
Le consensus d'analystes sondés par Bloomberg anticipe une création de 70.000 emplois en octobre aux Etats-Unis, bien plus que les 29.000 emplois créés en septembre qui avaient déçu le marché.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Signature d'un accord de coopération avec le groupe chinois CRCEG

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a signé un accord de coopération avec le groupe chinois d'ingénierie et de construction ferroviaires China Railway Construction Engineering Group (CRCEG), en vue d'échanger les expertises, de qualifier les jeunes compétences algériennes et de développer leurs aptitudes professionnelles, indique vendredi un communiqué du ministère.
La cérémonie de signature s'est déroulée jeudi au siège du ministère, sous la supervision de la ministre du secteur, Nacima Arhab, et en présence du président du CRCEG et de l'ambassadeur de Chine en Algérie.
En vertu de cet accord, des programmes de formation spécialisés seront organisés au profit des cadres et employés, permettant ainsi l'échange d'expertises et d'expériences entre l'Algérie et la Chine dans les domaines de spécialisation du groupe chinois, en adéquation avec les mutations technologiques et les exigences du marché du travail, tout en contribuant à ancrer la culture de la formation continue et à améliorer la performance institutionnelle, précise la même source.
Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Arhab a indiqué que cet accord "traduit une volonté commune de faire de l'investissement dans le capital humain un axe fondamental de la coopération", soulignant l'importance de "passer des accords à des programmes opérationnels et à des projets tangibles, fondés sur l'échange d'expertises et le transfert de connaissances et de technologies, à même d'obtenir des résultats durables et bénéfiques aux deux parties".
Elle a également salué les efforts du groupe chinois et sa contribution à la réussite de cette démarche de coopération, se félicitant du "soutien de l'ambassade de la République populaire de Chine en Algérie et des efforts de tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cet accord".
Cette rencontre a également été l'occasion de célébrer "la profondeur des relations historiques unissant l'Algérie et la Chine et de rappeler le parcours d'amitié et de solidarité entre les deux pays, qui connaît une évolution dans le cadre du partenariat stratégique global, notamment à travers le renforcement des échanges et l'élargissement des perspectives de coopération dans les différents domaines", ajoute le communiqué.

INDUSTRIE DU CIMENT

Le ministre réunit les producteurs publics et privés

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a présidé, jeudi à Alger, une séance de travail avec les représentants des entreprises publiques et privées opérant dans la filière du ciment en Algérie, dédiée à l'examen de l'état et des perspectives de développement de ce secteur, indique un communiqué du ministère.
La rencontre a été consacrée à "l'examen de l'état et des perspectives de développement de la filière du ciment, à la lumière des capacités de production considérables dont dispose le secteur, lesquelles ouvrent des horizons prometteurs pour le renforcement de la présence du produit national sur les marchés internationaux et l'élargissement des opportunités d'exportation, de manière à soutenir la compétitivité de la filière et à consolider sa contribution à l'économie nationale", précise la même source.
La rencontre a également porté sur "les voies et moyens d'améliorer la qualité du produit et de renforcer sa compétitivité, tout en développant l'industrie du ciment vert", ajoute le communiqué.
Il a aussi été question de "l'examen des mécanismes d'accompagnement des entreprises productrices, publiques comme privées, à travers la prise en charge de leurs préoccupations et la levée des entraves, afin d'améliorer leur rentabilité et de hisser leurs performances".

R E.

LOGEMENTS AADL

Signature d'une convention pour étendre la couverture assurantielle du parc immobilier

La filiale de gestion immobilière de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL Gest-Immo) a signé une convention de partenariat avec la Société nationale d'assurances (SAA), dans le but de renforcer la protection du parc immobilier réalisé dans le cadre de la formule location-vente et d'étendre la couverture assurantielle pour englober ses différents biens immobiliers, meubles et équipements, a indiqué, jeudi, un communiqué de l'Agence.
La convention a été signée par le directeur général de l'AADL Gest-Immo, Djalel Eddine Dahmani, du PDG de la SAA, Youcef Benmicia, en présence de cadres des deux entreprises, selon la même source. La couverture d'assurance englobe le parc immobilier, les biens immobiliers et meubles, ainsi que les pannes pouvant toucher les machines et équipements, les catastrophes naturelles et la responsabilité civile entre autres risques.
A cette occasion, une série de sessions de formation ont été lancées au profit des cadres de l'AADL Gest-Immo, spécialisés dans le domaine des assurances dans le but de renforcer leurs connaissances et de développer leurs compétences professionnelles en termes de gestion et de suivi.
Le partenariat s'inscrit dans le cadre des efforts de l'AADL Gest-Immo visant à renforcer la protection du parc immobilier réalisé sous la formule vente-location et le développement des compétences de ses ressources humaines, ce qui contribuera à améliorer l'efficacité de la gestion au sein des pôles urbains et à renforcer la performance institutionnelle, conclut le document.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	360,00	NC	0,00	1,08	2,96	7,67	7,22	0	0,00
AYRADE	AYRD	830,00	NC	0,00	1,12	1,73	118,57	-	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 390,00	1400,00	0,72	0,14	-0,00	7,56	7,64	93257	130 559 800,00
BIOPHARM	BIO	2 358,00	NC	0,00	0,16	-5,28	6,36	7,21	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	1 997,00	1997,00	0,00	-0,08	-8,00	8,28	8,76	5589	11 161 233,00
EGH El Aurassi	AUR	344,00	NC	0,00	-2,85	-4,43	4,35	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	450,00	NC	0,00	0,65	5,24	1,24	7,78	0	0,00

Mercuriale

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 04 نوفمبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 04 Novembre 2026

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg — معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة دج / كلغ — المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	101	107	95	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	150	167	133	الطماطم	
	Oignon sec	99	106	92	البصل الجاف	
	Ail sec	869	947	790	الثوم الجاف	
	Carotte	120	131	109	الجزر	
	Navet	122	133	111	اللفت	
	Poivron	139	152	126	الفلفل الاخضر	
	Piment	150	165	135	الفلفل الحار	
	Courgette	128	140	116	الكوسة	
	Haricot vert	213	235	191	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	128	140	116	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	425	525	325	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	462	584	340	التمر	
	Raisin	341	385	296	العنب	
	Grenade	181	215	146	الرمان	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2246	2359	2133	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	461	473	448	الدجاج	
	Œufs (Unité)	22	23	21	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)	

ZONE FRANCHE DE TINDOUF, EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES, IMPORTATIONS

Les précisions du ministre du Commerce extérieur

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a apporté, jeudi, devant les membres du Conseil de la nation, des précisions sur plusieurs dossiers liés au développement du commerce extérieur. Il s'agit notamment de la réception prochaine de la zone franche commerciale de Tindouf, de la stratégie nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures, ainsi que des mesures encadrant les importations et l'approvisionnement des entreprises industrielles en matières premières.

Par Z R.

La zone franche commerciale de Tindouf devrait ainsi être réceptionnée avant la fin de l'année en cours, a annoncé le ministre lors d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales adressées aux membres du gouvernement.
En réponse à une question du sénateur Mohamed Belayachi sur l'état d'avancement des démarches relatives à l'entrée en exploitation de cette zone, le ministre a indiqué que le projet avait atteint un stade avancé de réalisation, avec l'achèvement des travaux d'infrastructure et des différentes installations prévues. Sa réception par le département ministériel est ainsi attendue avant la fin de 2026.
Cette infrastructure devrait contribuer au développement des échanges commerciaux avec les pays d'Afrique de l'Ouest, notamment à travers la promotion des exportations nationales.
S'étendant sur une superficie de 200 hectares, à proximité du poste frontalier de Tindouf, cette infrastructure s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à promouvoir les exportations et à développer les échanges commerciaux avec la Mauritanie et les pays d'Afrique de l'Ouest. Le projet avait été lancé à la suite de la pose de sa première pierre, en février 2024, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.
La zone franche est conçue comme un espace économique et logistique intégré. Elle comprend notamment six grands entrepôts, d'une superficie de 3 000 m² chacun, des espaces destinés aux exposants, un centre de contrôle des marchandises ainsi qu'une zone administrative et de services regroupant des structures douanières, bancaires et d'assurance. Le site sera également doté de plusieurs équipements d'accompagnement, notamment des infrastructures de sécurité et de protection civile, un hôtel, des restaurants, un centre de santé et une mosquée. L'ensemble vise à réunir les conditions nécessaires au développement des activités commerciales et économiques dans cette région frontalière.
Le ministre a, à cet égard, fait état de l'élaboration d'un projet de décret exécutif portant création d'un établissement public chargé de la gestion des zones franches, qui est actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement.

Une stratégie nationale de diversification des exportations

Questionné par ailleurs sur la diversification des exportations hors hydrocarbures, soulevée par le sénateur Kamel Khelifati, Kamel Rezig a fait état de l'élaboration, en coordination avec les différents départements ministériels et organismes concernés, d'un projet de stratégie nationale de diversification des exportations.
Cette dernière repose sur l'amélioration de l'infrastructure générale dédiée à l'exportation, la facilitation de l'activité des entreprises exportatrices et l'élaboration de plans d'exportation spécifiques pour les filières prioritaires, notamment les industries agroalimentaires et pharmaceutiques, les dispositifs médicaux, la pétrochimie, les mines et les services numériques et technologiques, tout en accompagnant les entreprises exportatrices et celles disposant de capacités à l'export.
Évoquant les mécanismes concrets mis en place par l'État pour accompagner les exportateurs, le ministre a indiqué que le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) avait enregistré, en 2025, le dépôt de 3 900 dossiers d'exportateurs souhaitant bénéficier de la prise en charge d'une partie des frais de participation aux manifestations économiques internationales et des coûts du transport international.
Il a, dans le même contexte, fait savoir que les exportations algériennes hors hydrocarbures ont enregistré, en 2025, une hausse d'environ 972 millions de dollars par rapport à 2024, pour atteindre 5,16 milliards de dollars à la fin de l'année 2025. Concernant le développement des exportations dans la filière de la datte, M. Rezig a souligné que les indicateurs enregistrés durant la période allant de 2024 au premier semestre de 2026 faisaient ressortir une « évolution positive notable » des exportations de ce produit, reflétant le dynamisme que connaît cette filière.
La valeur des exportations de la datte a atteint 78,06 millions de dollars en 2024, 98,32 millions de dollars en 2025 et près de 75,04 millions de dollars au premier semestre de 2026. S'agissant des mesures prises par le secteur pour concilier protection de la production nationale et approvisionnement régulier des entreprises économiques en matières premières, le ministre a mis en avant la poursuite du rythme d'approvisionnement des entreprises industrielles en matières premières en fonction de leurs besoins croissants.
M. Rezig a, par ailleurs, précisé que la filière plastique avait enregistré une hausse de ses importations durant le premier semestre de l'année en cours, soulignant que cette branche industrielle « n'est pas soumise, en règle générale, aux mesures d'organisation des importations, à l'exception de cas exceptionnels nécessitant des dispositions spécifiques pour protéger la production nationale ». Il a également relevé que « les programmes prévisionnels sont traités conformément aux procédures en vigueur, qu'il s'agisse des importations destinées à l'utilisation dans le processus de production (en vue d'assurer un approvisionnement continu) ou de celles destinées à la revente en l'état ».

CONTRIBUTION

L'Algérie, vers un modèle de croissance agile, intelligent et créateur de valeur

Par Abderrahmane Hadef (*)

Le monde en mutation, l'humanité face à de nouveaux défis… Alors que nous faisons face à un environnement international marqué par des crises récurrentes, des incertitudes géopolitiques et des rivalités croissantes entre les grands pôles économiques, nous sommes appelés à bâtir un modèle de croissance hyper agrile, intelligent et résilient. Un modèle capable d'anticiper les mutations, de s'adapter aux évolutions du contexte international et de transformer les contraintes en opportunités.
Cette ambition suppose une gouvernance moderne, fondée sur l'anticipation, l'efficacité de la décision et la généralisation du Smart Processing à tous les niveaux de l'action économique, à travers la mobilisation des compétences nationales, l'exploitation intelligente des technologies et le renforcement des capacités d'innovation.
Mais au-delà de ces principes, la transformation économique doit s'articuler autour de deux piliers stratégiques complémentaires. Le premier pilier consiste à renforcer les capacités de production nationale. Il s'agit de valoriser davantage nos ressources naturelles, agricoles, minières, énergétiques et humaines, en développant un tissu industriel et productif compétitif, intégré et innovant. L'objectif est de dépasser progressivement une logique fondée essentiellement sur l'exploitation des ressources pour évoluer vers une économie de transformation, de création de valeur ajoutée et de maîtrise des chaînes de production. Cela implique de renforcer les capacités des entreprises nationales, de développer les écosystèmes industriels, de favoriser l'intégration locale, de stimuler l'investissement productif et de faire de l'innovation et du transfert technologique des leviers de compétitivité. L'enjeu fondamental est de créer davantage de richesse localement et d'assurer une meilleure rétention de la valeur au sein de l'économie nationale.
Le deuxième pilier repose sur le développement du commerce extérieur et la conquête des marchés internationaux. Le renforcement de la production nationale doit naturellement trouver son prolongement dans une politique ambitieuse de promotion des exportations hors hydrocarbures, de diversification des produits et des destinations et d'amélioration de la compétitivité de l'offre algérienne.
Cela suppose également de moderniser les mécanismes du commerce extérieur, de renforcer les capacités des opérateurs économiques, de développer la diplomatie économique et de positionner l'Algérie comme un partenaire actif dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. L'intégration économique africaine, les opportunités offertes par les marchés méditerranéens et européens ainsi que les nouvelles dynamiques de recomposition des chaînes d'approvisionnement constituent, à cet égard, des perspectives à valoriser.
Ces deux piliers sont indissociables : une capacité productive nationale renforcée donne de la substance et de la compétitivité aux exportations, tandis que l'ouverture sur les marchés extérieurs stimule l'investissement, l'innovation, la productivité et la montée en gamme de notre appareil de production. C'est dans cette complémentarité que peut se construire un modèle de croissance durable et créateur de richesse.
Cette transformation doit enfin intégrer pleinement les exigences de durabilité, d'efficacité énergétique, de responsabilité environnementale et d'équité intergénérationnelle. La performance économique ne se mesure pas uniquement au volume des investissements ou à la croissance du PIB, mais également à la qualité de la valeur créée, aux emplois générés, aux compétences développées et aux perspectives offertes aux générations futures. L'ambition est donc de construire une économie qui valorise ses ressources, produit davantage, exporte mieux, innove continuellement et s'intègre intelligemment dans l'économie mondiale, tout en préservant ses intérêts stratégiques et sa souveraineté économique.

(*) Consultant international en développement économique

TRANSPARENCE FISCALE

L'Algérie obtient la notation "conforme pour l'essentiel" du Forum mondial de l'OCDE

L'Algérie a obtenu la notation "conforme pour l'essentiel" à la norme internationale de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales, à l'issue de la publication du rapport d'examen par les pairs sur la transparence et l'échange de renseignements sur demande concernant l'Algérie (deuxième cycle), élaboré par le Forum mondial relevant de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), indique jeudi un communiqué de la Direction générale des impôts (DGI).
Publié le 3 novembre 2026, ce rapport présente les résultats de l'évaluation du cadre juridique algérien en vigueur au 12 août 2026, ainsi que de sa mise en œuvre pratique en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales durant la période allant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2025, précise la même source.
L'Algérie, qui a rejoint le Forum mondial en 2021, a fait l'objet d'une première évaluation portant sur le cadre juridique régissant la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, ainsi que sur son application effective.
A l'issue de cet examen, le Forum mondial a jugé l'Algérie "largement conforme" à la norme internationale en la matière, ce qui traduit l'existence d'un dispositif juridique et institutionnel assurant globalement la disponibilité des renseignements pertinents, ainsi que leur accès et leur échange à des fins fiscales.
L'évaluation relève notamment les avancées significatives enregistrées par l'Algérie durant la période concernée, à travers l'adoption de réformes législatives, réglementaires et opérationnelles visant à renforcer la transparence fiscale.
Les travaux d'évaluation ont été pilotés par le ministère des Finances, à travers la Direction générale des impôts, chargée de la coordination avec l'ensemble des départements ministériels et des institutions publiques membres du groupe de travail interministériel, ajoute le communiqué.
Le rapport met également en évidence les avancées considérables réalisées par la DGI dans la mise en œuvre des normes internationales en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales, notamment à travers la ratification de la Convention multilatérale d'assistance administrative mutuelle, qui élargit considérablement le champ de la coopération fiscale internationale de l'Algérie.

R E.

TIZI-OUZOU

Près de 75% de l'opération de pose de détecteurs de monoxyde de carbone effectuée

L'opération de pose de détecteurs de monoxyde de carbone, menée dans le cadre de l'opération de prévention des risques liés à ce gaz, à travers la wilaya de Tizi-Ouzou a atteint un taux de près de 75%, rapporte un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du gaz publié jeudi.
Selon le même document, au total 673.670 détecteurs de monoxyde de carbone ont été installés au profit de 336.835 foyers depuis le lancement de l'opération le 29 mars 2023, ce qui représente un taux d'avancement de 74,49% de foyers doté de cet appareil, à raison de deux détecteurs par foyer.
La direction de distribution précise que deux contraintes ralentissent la pose de cet équipement dans l'ensemble des foyers. Il s'agit de l'absence des habitants lors des passages des équipes, et le refus de 1.101 abonnés de voir poser ces appareils qui peuvent sauver des vie.
L'entreprise rappelle que ces détecteurs sont fournis et posés à titre gratuit, et que l'opération de pose permet également de vérifier la conformité des installations intérieures.
Aussi une invitation est lancée aux familles dont les foyers ne sont pas encore équipés de cet appareil, à se rapprocher de leur agence commerciale pour fixer un rendez-vous.

MILA

Ouverture d'un nouveau bureau de poste à Oued Athmania

Un nouveau bureau de poste a été mis en service dans le centre de la commune d'Oued Athmania (Mila), a-t-on appris, jeudi, du directeur de wilaya de la Poste et des Télécommunications, Mohamed Dilma.
Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'une enveloppe financière de plus de 11,5 millions de dinars a été allouée à cette opération qui a consisté à réaménager des locaux appartenant à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).
M. Dilmi a ajouté que cette collectivité locale dispose actuellement de six bureaux relevant d'Algérie Poste, ainsi que de deux distributeurs automatiques de billets dont l'un a été mis en service en 2026.
Selon le responsable, l'ouverture d'un nouveau bureau de poste à Oued Athmania "procède d'une volonté d'Algérie Poste de se rapprocher des citoyens et d'améliorer le service dû aux usagers".
Il a également rappelé qu'Algérie Poste dispose de 88 bureaux de poste sur le territoire de la wilaya de Mila, pour une densité d'un bureau pour 11.000 habitants.
Les services d'Algérie, poursuivant leurs efforts pour se rapprocher davantage des citoyens, inaugureront "prochainement" un nouveau bureau de poste dans la commune de Terraï-Bainen (nord de Mila), a conclu la même source.

R E.

LAGHOUAT

Les avancées dans la prise en charge du cancer, thème du 1er Forum national des experts en oncologie

Les nouvelles avancées scientifiques dans la prise en charge du cancer ont été au cœur du 1er Forum national des experts en oncologie organisé à Laghouat, à l'initiative de la Direction locale de la santé et de la population (DSP) en coordination avec Associété algérienne de formation et de recherche en oncologie (SAFRO).

Cette rencontre, qui a réuni un panel d'experts et de praticiens spécialistes nationaux et étrangers, a constitué un espace d'échange d'expertises et de partage des connaissances autour des dernières avancées en oncologie et de prise en charge des cancers, selon les organisateurs.
Elle a pour objectif notamment de mettre en lumière les innovations scientifiques et technologiques susceptibles de faire évoluer les méthodes de dépistage, diagnostic et de traitement, tout en favorisant une prise en charge adaptée aux spécificités de chaque patients, ont-ils souligné.
Intervenant à cette occasion, le DPS, Mokhtar Mokrane, a indiqué que l'organisation de ce rendez-vous scientifique traduit l'importance accordée par le secteur de la santé à la formation continue des ressources humaines, considérée comme un élément essentiel pour accompagner les évolutions scientifiques que connait le domaine médical et améliorer la qualité des prestations sanitaires.
Et d'ajouter que le renforcement des structures de santé de la wilaya, à l'image du centre anti-cancer (CAC) ''Chahid Mohamed Rezzoug'', doit s'accompagner d'efforts soutenus en matière de formation et de perfectionnement des personnels médicaux, paramédicaux et techniques, en sus de la mobilisation des moyens nécessaires pour assurer bonne prise en charge des patients.
Le programme du Forum, organisé le 5 au 6 novembre prévoit une série de conférences consacrées aux approches diagnostiques et thérapeutiques des cancers les plus fréquents, notamment ceux touchant la femme, ainsi que l'apport de l'imagerie médicale et l'intelligence artificielle dans le dépistage et le diagnostic précoces.

APS

KHENCHELA

Signature d'une convention de coopération entre l'université Abbas Laghrour et celle chinoise Weifang

Une convention de coopération internationale a été signée jeudi entre l'université Abbes Laghrour de Khenchela et son homologue Weifang de la province chinoise de Shandong, a-t-on indiqué dans un communiqué de l'université de Khenchela.
Le communiqué a précisé que "le recteur de l'université Pr. Abdelouahad Challa a procédé, dans le cadre de l'ouverture sur l'environnement international de l'université et la construction de partenariats stratégiques efficaces, à la signature d'une convention avec l'université chinoise Weifang afin de consolider la coopération scientifique et l'échange d'expériences dans les domaines des énergies renouvelables, l'agronomie et l'aquaculture".
Selon le document, "les dispositions de la convention portent aussi sur la consolidation des perspectives de coopération en matière d'enseignement de la langue chinoise en Algérie et d'enseignement de la langue arabe en Chine".
"La convention offre l'opportunité de mobilité aux étudiants, enseignants et fonctionnaires des deux universités en plus du développement de la coopération en recherche dans les spécialités d'intérêt commun de sorte à élargir le partenariat scientifique et à renforcer l'ouverture de l'université de Khenchela sur son environnement international", selon le communiqué.
Le communiqué affirme que cette coopération internationale vise, à travers des échanges de visites scientifiques et des stages aux étudiants et enseignants, à "développer la performance académique et scientifique de l'université de Khenchela et renforcer sa présence à l'internationale''.

APS

CONSTANTINE

Récupération de plus de 163 milliards de centimes issus de la fraude fiscale et du blanchiment d'argent et arrestation de 59 personnes

Les enquêteurs du Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) de l'Est, à Constantine, ont réussi à récupérer des avoirs financiers et immobiliers d'une valeur totale estimée à plus de 163 milliards de centimes, issus de la fraude fiscale et du blanchiment d'argent, et ont arrêté 59 personnes appartenant à un réseau criminel organisé actif dans la falsification de documents bancaires et commerciaux, la fraude fiscale et le blanchiment de capitaux, a indiqué vendredi un communiqué des services de la Sûreté nationale.
Le communiqué indique que le traitement de cette affaire est intervenu "à la suite d'enquêtes approfondies menées par les éléments du service régional sur des transactions financières suspectes ramifiées à travers plusieurs wilayas du pays, lesquelles ont permis de mettre en lumière le stratagème trompeur adopté sous couvert de registres de commerce fictifs et de transactions commerciales illusoires".
"Ce stratagème a permis de détourner d'immenses sommes d'argent de leur circuit légal, causant un préjudice financier au Trésor public dépassant 1.600 milliards de centimes", est-t-il souligné.
L'opération, menée sous la supervision du parquet compétent, s'est soldée, selon le communiqué, par " la saisie de documents commerciaux fictifs et de faux cachets, ainsi que la récupération de biens et d'actifs financiers provenant des activités criminelles du réseau, comprenant 32 biens immobiliers (des villas, des appartements de luxe, des logements et des locaux commerciaux), 35 véhicules de différents types et catégories, des bijoux et des métaux précieux d'un poids total de plus de 5 kilogrammes, une somme d'argent s'élevant à plus de 400 millions de centimes, ainsi que le gel de 119 comptes bancaires", précise la même source.
Le communiqué conclut que les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar (Annaba).

APS

GUELMA

7 sessions courtes de formation programmées au profit des agriculteurs des diverses filières

Les services de l'institut technologique spécialisé de formation en production animale à Guelma a programmé au cours du mois de novembre courant, sept sessions courtes de formation au profit des agriculteurs des diverses filières pour renforcer leurs performances et leur offrir l'accompagnement technique, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de l'institut, Hamoud Boudjelida.
Ces sessions gratuites ouvertes aux agriculteurs de Guelma et des autres wilayas sont programmées successivement durant ce mois avec une moyenne de deux jours par session en coordination avec les chambres de l'agriculture des wilayas où activent les agriculteurs souhaitant participer, a précisé à l'APS M. Boudjelida.
Selon la même source, les domaines de formation de ces sessions encadrées par les enseignants de l'institut concernent "l'élevage des ovins et des caprins", "production de la plante azolla et son usage pour l'alimentation des animaux de ferme", "l'itinéraire technique de culture des légumineuses", "l'aspect technique de production d'oignon et d'ail", "la fertilisation des vergers fruitiers", "l'élevage d'escargot" et "l'aquaculture intégrée à l'agriculture".
Le même responsable a indiqué que la programmation de ces formations s'inscrit dans le cadre des missions de l'institut d'assurer la formation et le perfectionnement des niveaux des agriculteurs, des éleveurs et des porteurs de projets agricoles en plus de sa tâche principale de formation de techniciens supérieurs, de techniciens et d'agents techniques en production animale.

APS

Comment le choc pétrolier est devenu une arme contre l'État-providence

La guerre, le chaos du dollar et la flambée des prix du pétrole ont alimenté l'inflation des années 1970. Les travailleurs et l'État-providence ont été tenus pour responsables. Alors que la guerre fait à nouveau grimper les prix du pétrole, cette histoire continue de limiter notre perception de ce que la société peut se permettre.

3e partie et fin

Par Oskar Brandt (*)

La coercition n'était qu'un aspect du projet. Les libéraux du marché n'ont pas eu à inventer leur discours en 1973. Ils le préparaient depuis des décennies.
Friedrich Hayek, Milton Friedman et d'autres ont fondé la Société du Mont-Pèlerin dès 1947. Les milieux d'affaires ont financé des groupes de réflexion, des chaires universitaires, des ouvrages et des campagnes. Ces organisations ont formé des responsables politiques et fourni aux médias des messages simples : l'État est le problème, les impôts sont un obstacle et les syndicats font grimper les prix.
La crise a permis à ces réseaux de percer. Ils ont mis en avant les files d'attente aux stations-service et ont déclaré que l'État-providence était allé trop loin. Ils ont mis en avant l'inflation et affirmé que les travailleurs avaient reçu trop d'avantages. Ils ont souligné les déficits et prétendu qu'un État disposant de sa propre monnaie fonctionnait comme un ménage endetté.
Ce message masquait une différence cruciale. Un ménage doit gagner ou emprunter de l'argent avant de pouvoir le dépenser. Un État souverain sur le plan monétaire émet la monnaie qu'il utilise. Un État peut manquer d'infirmières, d'électricité, d'acier, de logements ou de médicaments. Il ne peut pas, en revanche, être à court de sa propre monnaie au même titre.
L'inflation impose une limite concrète. La nature en impose une autre. Mais le « trésor vide » relève souvent d'un discours politique, et non d'une réalité matérielle.

Entrée en scène de Paul Volcker

En 1979, Paul Volcker a pris la tête de la Réserve fédérale américaine. Il a relevé les taux d'intérêt à 20 % pour lutter contre l'inflation. Il a cherché à vaincre l'inflation en écrasant la demande.
Cette méthode a entraîné des faillites et un chômage de masse. Lorsque les gens craignaient de perdre leur emploi, ils avaient moins de pouvoir pour exiger des salaires plus élevés. Lorsque les syndicats ont perdu des adhérents et leur pouvoir de grève, le rapport de force s'est inversé en faveur des employeurs. La lutte contre l'inflation est donc également devenue une question de politique de classe.
Mais les hausses des taux d'intérêt s'attaquent souvent aux symptômes plutôt qu'aux causes profondes de l'inflation. Lorsque les prix sont poussés à la hausse par des chocs d'offre, des problèmes d'approvisionnement ou une guerre, des taux d'intérêt plus élevés ne produisent pas davantage de pétrole, d'électricité, de logements ou de denrées alimentaires. Les gens doivent toujours acheter ce dont ils ont besoin. Au contraire, des taux élevés réduisent l'endettement et l'investissement et font grimper le chômage. L'économie est contrainte d'absorber le choc par des suppressions d'emplois, une baisse des salaires et des fermetures d'entreprises – le tout sans remédier réellement aux pénuries qui ont fait grimper les prix en flèche. Le « choc Volcker » a également entraîné une appréciation du dollar, les rendements plus élevés attirant davantage de capitaux vers les États-Unis. Il a décimé les usines dans toute la ceinture industrielle américaine. Il a frappé encore plus durement l'Amérique latine et l'Afrique. De nombreux États avaient emprunté les pétrodollars que les banques occidentales avaient injectés dans les années 1970. Ces prêts étaient généralement libellés en dollars et assortis de taux d'intérêt variables. Lorsque les États-Unis ont relevé leurs taux d'intérêt et que le dollar s'est apprécié, le poids de leur dette a explosé.
En 1982, le Mexique a annoncé qu'il n'était plus en mesure d'assurer le service de sa dette. Le FMI et la Banque mondiale ont proposé de nouveaux prêts, mais ont exigé des coupes budgétaires, des privatisations, une baisse des salaires dans le secteur public et l'ouverture des marchés. La crise de la dette a donné à ces institutions le levier nécessaire pour démanteler des modèles sociaux entiers et perturber l'industrialisation naissante qui avait débuté dans les pays du Sud pendant la période de développement de l'après-guerre. Dans de nombreux pays, les programmes d'ajustement du FMI et de la Banque mondiale ont contribué à la pauvreté, à la désindustrialisation et à la désintégration. En Yougoslavie, la dette, le chômage et les coupes dans les aides sociales ont affaibli la cohésion fédérale. Le carcan économique n'a pas à lui seul provoqué la guerre civile et le génocide en Yougoslavie, mais il a exacerbé l'insécurité et les antagonismes régionaux que les dirigeants nationalistes ont transformés en une force politique explosive.
On fait croire à tout le monde que les ressources sont épuisées et que quelqu'un, plus bas dans l'échelle sociale, a pris sa part. Le conflit sous-jacent entre le travail et le capital disparaît de la scène.
Ronald Reagan présentait l'État comme le problème. Dans le même temps, il augmentait les dépenses militaires et accumulait d'importants déficits budgétaires. Les États-Unis ont utilisé la recherche publique, les marchés publics de défense et la politique industrielle pour stimuler l'aviation, l'informatique et les nouvelles technologies.
En revanche, de nombreux pays endettés se sont vu imposer de réduire leurs dépenses. Les pays européens ont de plus en plus imposé une discipline similaire sur leur territoire. Le Japon, la Corée du Sud et Taïwan ont été autorisés – et parfois encouragés – à recourir aux banques d'État, à la protection tarifaire et au crédit ciblé, tant que leur développement servait la stratégie américaine pendant la Guerre froide. La discipline de marché s'appliquait donc de la manière la plus stricte à ceux qui n'avaient pas le pouvoir de dire non.
En Suède, la droite, notamment sous la forme de l'Association des employeurs, a mené une campagne longue et coûteuse pour présenter la crise internationale comme un argument contre les syndicats, les conditions de travail, la sécurité sociale et la protection sociale. Le choc pétrolier n'a en réalité pas prouvé que l'État-providence – le « folkhem » – avait échoué. Mais il a offert aux patrons une occasion en or de faire basculer l'équilibre des pouvoirs au détriment des travailleurs et des institutions élues, au profit des entreprises, des détenteurs de capitaux et des marchés privés.

Les répercussions des mauvais enseignements

Les travailleurs peinent dans les usines, les entrepôts, les transports, la restauration et les services de soins. Les enseignants, les travailleurs sociaux, les journalistes, les chercheurs et les professionnels de la communication sont confrontés à la même logique, sous une forme différente. Les organisations manquent de personnel et de temps. Les dirigeants continuent d'exiger des travailleurs qu'ils fassent preuve de plus de flexibilité, d'optimisme et d'efficacité.
Beaucoup de gens aspirent toujours à des soins de santé de qualité, à des retraites sûres, à des allocations chômage plus élevées, à des loyers raisonnables et à des écoles qui fonctionnent. Pourtant, la plupart des partis traditionnels, dépourvus d'ambition et d'imagination politique, continuent de saper ces mêmes systèmes. L'enseignant surmené est opposé à la personne en arrêt maladie. L'infirmière au chômeur. L'ouvrier au migrant. On fait croire à tout le monde que les ressources sont épuisées et que quelqu'un, plus bas dans l'échelle sociale, a pris sa part. Le conflit sous-jacent entre le travail et le capital disparaît de la scène.
Lorsque les partis de gauche et de centre-droit promettent la sécurité mais imposent l'austérité, la démocratie perd sa crédibilité. Les électeurs se lassent des différentes versions d'une même politique et choisissent celle qui promet de renverser la table.
Les dirigeants autoritaires imposent des ennemis au peuple au lieu de lui offrir la sécurité. Ils s'en prennent aux migrants, aux minorités, aux journalistes, aux acteurs culturels, aux tribunaux et aux syndicats. Dans le même temps, ils protègent les plus grandes fortunes et les grandes entreprises qui tirent profit de cet ordre inégalitaire.
Ils promettent un changement systémique. Mais ils canalisent la révolte vers le bas.
Un demi-siècle plus tard, les parallèles sont difficiles à ignorer. La pandémie a plongé la production et les chaînes d'approvisionnement dans le chaos. La guerre en Ukraine a fait grimper les coûts énergétiques. Aujourd'hui, la guerre avec l'Iran et les imbroglio perturbant le trafic pétrolier dans le détroit d'Ormuz ont une nouvelle fois fait flamber les prix. Les circonstances peuvent différer, les réponses politiques, elles, restent les mêmes. L'inflation résultant de la guerre, des pénuries et des entraves à la production est imputée aux salaires, aux dépenses publiques ou aux gens ordinaires qui vivraient soi-disant la grande vie. À maintes reprises, on dit aux travailleurs qu'ils doivent supporter le coût de crises dont ils ne sont en rien responsables.
Le monde des années 1970 était en proie à la guerre, au chaos monétaire et à une hausse spectaculaire du prix de sa principale source d'énergie. Les États-Unis ont contribué à ces bouleversements, ont tiré profit du pétrodollar et ont utilisé leur nouvelle liberté monétaire pour financer la guerre et maintenir leur hégémonie mondiale. Pourtant, on a fait croire aux gens ordinaires que leur propre prospérité et leur sécurité étaient à l'origine de ce désastre.
Ce mythe perdure chaque fois qu'un gouvernement affirme ne plus avoir d'argent pour la santé, l'éducation, le logement, les retraites ou la lutte contre le changement climatique. Un pays peut manquer de personnel, d'électricité, de matériaux et de ressources naturelles. Ce sont là de véritables limites. Mais un État disposant de sa propre monnaie n'a pas besoin d'attendre que des milliardaires ou des banques créent son argent.
De plus, le remède prescrit – freiner la demande privée et resserrer les budgets publics – peut lui-même nuire à la production. Les libéraux du marché peuvent alors invoquer les difficultés qui en découlent pour justifier encore plus d'austérité. En temps de crise, les politiques qui transfèrent la richesse et le pouvoir vers le haut de la pyramide sociale peuvent être présentées comme inévitables et nécessaires.
L'État doit gouverner en fonction de la capacité productive réelle de l'économie. Il devrait freiner la demande lorsque les ressources sont insuffisantes, de préférence en faisant peser davantage la charge sur les plus riches. Mais lorsque les gens se retrouvent au chômage, que les usines tournent au ralenti et que les besoins sociaux s'accroissent, il peut utiliser sa capacité monétaire pour mettre à profit les ressources inutilisées.
La crise pétrolière n'a pas été seulement un choc économique. La droite en a fait un discours selon lequel la démocratie ne pouvait plus contrôler l'économie. De ce discours sont issus cinquante ans de coupes budgétaires, de déréglementation, de privatisations, de stress et d'inégalités.
La plus grande victoire de la droite n'a pas été de résoudre la crise pétrolière. Elle a consisté à faire en sorte que le monde se souvienne de cette crise de manière erronée.

Source : Jacobin , 30/08/2026
Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

() Journaliste et historien suédois qui écrit sur l'histoire politique et économique, le monde du travail, la sécurité sociale et le développement personnel. Il est l'auteur de Överlevnad – för samhället och människorna*

MAURITANIE

Le ministre de l'Économie détaille le bilan du premier programme d'urgence de Nouakchott

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a présidé, jeudi, la cérémonie d'inauguration de plusieurs infrastructures réalisées dans le cadre du premier Programme d'urgence pour le développement de Nouakchott, marquant également le lancement de sa deuxième phase. La cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre, Mokhtar Ould Djay, de membres du gouvernement, de hauts responsables et d'ambassadeurs accrédités en Mauritanie. À cette occasion, le ministre des Affaires économiques et du Développement, M. Mohamedou Ahmedou Ould Mhaimid, a présenté le bilan du premier programme, mis en œuvre sur 16 mois pour un coût global de 69 milliards MRO. Celui-ci visait à répondre aux besoins les plus urgents dans les neuf moughataas de la capitale et à améliorer l'accès aux services essentiels, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau, de l'électricité, des routes, du sport et de l'environnement. Les principales réalisations de la première phase et les interventions prévues dans le cadre du deuxième programme concernent plusieurs secteurs : -Éducation : le premier programme a permis la construction et la réhabilitation de 1 335 salles de classe, afin d'accroître les capacités d'accueil et de réduire la surcharge des établissements scolaires, conformément aux objectifs de l'École républicaine. La deuxième phase prévoit la construction de 510 salles de classe supplémentaires, de deux lycées, de sept collèges, de 18 écoles primaires et de six jardins d'enfants, ainsi que de deux centres pour enfants à besoins spécifiques et de deux internats scolaires. -Santé : dix-huit centres de santé ont été construits et équipés dans le cadre du premier programme, sur les 28 infrastructures prévues, les travaux se poursuivant dans les autres établissements.
La deuxième phase prévoit la construction d'un centre de maternité de niveau III, de quatre services modernes d'accueil et d'urgence dans les principaux hôpitaux, de trois centres de dialyse, d'un centre national de prise en charge des grands brûlés et d'un centre spécialisé en santé mentale et dans le traitement des addictions.
-Routes et services essentiels : la première phase du programme a permis de réaliser 145,3 kilomètres de routes urbaines et de voies de contournement, ainsi que d'élargir la route de l'aéroport. Elle a également contribué au renforcement des réseaux d'eau, d'électricité et d'éclairage public.
Pour la deuxième phase, il est prévu de construire 83 kilomètres de routes et de voies de desserte urbaine, ainsi que 5 échangeurs pour désenclaver certains quartiers et fluidifier la circulation. Le programme comprend également la réalisation de 400 kilomètres de réseaux d'eau et d'assainissement et de 41 postes de transformation électrique.

R I.

TUNISIE

15 millions d'euros pour les ports et le transport maritime en 2027

La Tunisie prévoit d'allouer environ 49,9 millions de dinars, soit près de 15 millions d'euros au taux de change actuel, au programme de transport maritime et portuaire en 2027, conformément au projet de budget du ministère des Transports.

Ce montant s'élève à 49,917 millions de dinars, contre 37,941 millions de dinars (11,2 millions d'euros) prévus pour 2026, ce qui représente une augmentation d'environ 31,6 %. Ces données ont été présentées par le ministre des Transports. Rachid Amri, Lors d'une session conjointe des commissions parlementaires chargées de la planification, du développement durable, des transports et des grands travaux, convoquée pour examiner le budget du ministère pour 2027, le ministre a expliqué que 25,892 millions de dinars (environ 7,6 millions d'euros), soit 51,8 % des ressources totales du programme, seraient alloués aux dépenses d'infrastructure et au développement des investissements dans le secteur. Ces interventions concerneront principalement la Nouvelle Compagnie de Transport de Kerkennah et l'entreprise responsable du projet portuaire d'Enfidha.
La Nouvelle Compagnie de Transport de Kerkennah s'est vu allouer 5,2 millions de dinars (environ 1,5 million d'euros) pour la maintenance exceptionnelle de sa flotte, en plus d'une première enveloppe de 5 millions de dinars (environ 1,5 million d'euros) destinée à l'acquisition d'un nouveau navire. L'objectif est d'améliorer la fiabilité des liaisons maritimes entre Sfax et l'archipel de Kerkennah, en renforçant la capacité opérationnelle de la flotte et les conditions de service aux passagers. Une autre part importante de cet investissement concerne le projet du port d'Enfidha, pour lequel un budget de 13,992 millions de dinars (environ 4,1 millions d'euros) a été prévu. Ces fonds serviront principalement à actualiser les études de marché et les analyses techniques, économiques et financières nécessaires à la construction de l'infrastructure. Le projet du port d'Enfidha constitue l'une des interventions stratégiques pour le renforcement des capacités logistiques et portuaires du pays. Ces études actualisées représentent une étape préliminaire à la définition de la faisabilité et des caractéristiques du projet, dans un contexte où la modernisation des infrastructures maritimes est considérée comme essentielle au soutien du commerce et à la compétitivité de la Tunisie.
L'examen du projet de budget de l'État pour 2027 par les commissions parlementaires se poursuivra jusqu'aux séances plénières consacrées à ce texte, les 9 et 10 novembre. Globalement, le budget 2027 proposé par le gouvernement tunisien prévoit des dépenses publiques s'élevant à 68,895 milliards de dinars (environ 20,4 milliards d'euros), soit une augmentation de 8,37 % par rapport aux 63,575 milliards prévus par la loi de finances 2026. Les recettes sont estimées à 54,280 milliards de dinars (environ 16,1 milliards d'euros), avec un déficit prévisionnel de 14,615 milliards de dinars (environ 4,3 milliards d'euros). Les recettes fiscales représentent le poste le plus important des ressources prévues, à hauteur de 49,6 milliards de dinars. Parmi les principales affectations ministérielles proposées figurent 9,184 milliards de dinars (environ 2,72 milliards d'euros) pour l'Éducation, premier poste budgétaire. 7,89 milliards de dinars (environ 2,34 milliards d'euros) sont alloués à l'industrie, aux mines et à l'énergie ; et 6,56 milliards de dinars (environ 1,95 milliard d'euros) à l'intérieur du pays. La défense nationale se voit allouer 5,628 milliards de dinars (environ 1,67 milliard d'euros), soit une augmentation de 12,3 %, tandis que la santé bénéficie d'une enveloppe de 4,741 milliards de dinars (environ 1,41 milliard d'euros), soit une hausse de 9 %.

FESTIVAL MONDIAL DE L'ENTREPRENEURIAT AU CAIRE

10 000 participants venus de 70 pays autour de l'investissement et de l'innovation

Au programme de cette édition, trois journées de conférences, de tables rondes et de rencontres consacrées à l'investissement, au développement des start-ups et à la coopération internationale. Le festival prévoit également des dialogues ministériels, une Conférence mondiale des femmes, des rencontres entre entrepreneurs et investisseurs, ainsi que la finale du Programme d'investissement pour les entrepreneurs (EIP), avant la remise des Global Entrepreneurs Awards.
La troisième édition du Festival mondial de l'entrepreneuriat (GEF) s'est ouverte vendredi 6 novembre au Caire, réunissant plus de 10 000 participants venus de plus de 70 pays, parmi lesquels des investisseurs, des chefs d'entreprise, des responsables politiques et des entrepreneurs.
Placée sous le thème « Le monde que nous contribuons à créer », cette manifestation de trois jours se déroule du 6 au 8 novembre à l'hôtel JW Marriott, au Nouveau Caire.
Le programme prévoit la participation de plus de 60 intervenants, de plus de 200 investisseurs et représentants de fonds d'investissement, ainsi que de plus de 100 exposants.
Les discussions porteront notamment sur les opportunités d'investissement, le développement des start-ups, les partenariats internationaux et le rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique et le développement social.
Le programme comprend également un Programme d'investissement pour les entrepreneurs (EIP) et une plateforme internationale de mise en relation, intitulée « Global Dealroom », destinée à « rapprocher les start-ups des investisseurs, à faciliter les partenariats commerciaux et à leur ouvrir l'accès aux marchés internationaux ».
Le président de GEF Egypt, Baher Mounir Ghabbour, a estimé que « l'accueil de ce festival pour la première fois en Egypte constituait une étape importante pour renforcer la position du pays en tant que pôle régional et international de l'entrepreneuriat ».
L'Egypte accueille cet événement international pour la première fois, dont les deux précédentes éditions se sont tenues au Nigeria en 2024 et au Ghana en 2025.

Une première journée consacrée à l'entrepreneuriat et à la prospérité partagée

Placée sous le thème « L'entrepreneuriat au service d'une prospérité partagée », la première journée du festival réunira plusieurs grandes figures du monde des affaires.
Une table ronde consacrée à l'impact économique et social réunira notamment Omar Elsahy, directeur général d'Amazon Egypte, Hisham Mehran, PDG d'Orange Egypte, Bahaa Salem, président d'El Salem Holding, et Amr Soliman, fondateur et président de Mountain View, aux côtés de dirigeants d'entreprises internationaux.
Les discussions porteront sur la manière dont les entrepreneurs et les entreprises peuvent contribuer à générer un impact économique et social durable.
Cette première journée s'accompagne de l'ouverture de l'exposition consacrée aux entreprises et aux arts, le lancement officiel de la plateforme virtuelle MetaExpo, ainsi que le démarrage de l'EIP et de la Startup Clinic, organisés en coopération avec l'organisation Youth Social Responsibility (YSR).
La plateforme internationale Global Dealroom entrera également en activité, offrant aux participants l'occasion d'explorer de nouvelles perspectives d'investissement et de coopération.
Le programme prévoit par ailleurs la tenue de la Conférence mondiale des femmes, qui réunira « des dirigeantes d'entreprises, des responsables politiques et des entrepreneures autour des questions du leadership féminin, de la participation des femmes à la prise de décision et des perspectives offertes à la prochaine génération ».
Parmi les participantes figurent Rawya Mansour, PDG de Ramsco Egypt, la Sheikha Hissah Saad Al-Sabah, présidente du Conseil des femmes d'affaires arabes, la ministre Dr Nada El Agizy, directrice du département du développement durable et de la coopération internationale de la Ligue arabe, ainsi qu'Imene Mikhaiel, fondatrice de Maghreb Business Billionaires en Algérie.
L'exposition accueillera également le pavillon « Diarna », qui mettra à l'honneur l'artisanat égyptien et les produits du patrimoine local sous le slogan « L'Egypte s'exprime à travers son artisanat », afin de valoriser les industries traditionnelles et le travail des artisans locaux.
Evoquant la responsabilité des entrepreneurs dans la construction de l'avenir, l'homme d'affaires nigérian le plus riche d'Afrique, Alhaji Aliko Dangote, a appelé à inscrire leur action dans une perspective durable : « Nous devons créer des entreprises qui améliorent la vie des générations futures, bien après notre époque », a-t-il déclaré.

FERROVIAIRE AU KENYA

Un surcoût potentiel de 900 millions $ attribué à des failles de gouvernance

En Afrique de l'Est, les projets d'infrastructure sont au cœur des ambitions de développement. Entre transparence des marchés publics et maîtrise des coûts, leur gestion constitue un enjeu majeur pour les finances publiques.

Au Kenya, la facture du chemin de fer à écartement standard reliant Mombasa à Nairobi revient au centre du débat sur la gestion des grands investissements publics. Dans sa dernière mise à jour économique sur le pays, la Banque mondiale estime que le pays aurait pu économiser jusqu'à 900 millions $ sur le coût initial de construction si le projet avait été réalisé au même prix par kilomètre qu'une infrastructure comparable en Tanzanie.

Longue de 472 kilomètres selon Kenya Railways, cette première section a été construite à partir de 2014 et son service voyageurs a été lancé en 2017. Elle relie la principale porte d'entrée maritime du pays à sa capitale économique et administrative.

La Banque mondiale évalue son coût à 7,6 millions $ par kilomètre, contre 5,7 millions pour la ligne Dar es Salaam-Dodoma en Tanzanie et 5,3 millions pour la liaison Djibouti-Addis-Abeba, deux infrastructures électrifiées, contrairement à la ligne kényane qui fonctionne au diesel.

Ces chiffres montrent que le coût par kilomètre de la ligne kényane dépasse ainsi d'environ un tiers celui de la ligne tanzanienne, pourtant construite plus tard. La liaison Djibouti-Addis-Abeba affiche également un coût inférieur, malgré un dénivelé d'environ 2 300 mètres, contre 1 600 mètres pour le tronçon kényan.

Le foncier et l'attribution des marchés au cœur du diagnostic

Si l'institution reconnaît les contraintes propres à chaque projet, elle estime qu'au moins 30 % de l'écart de coût tient à des défaillances de gouvernance, plutôt qu'à des différences topographiques ou techniques.

Le rapport identifie plusieurs mécanismes susceptibles d'alourdir la facture, à commencer par le choix des entreprises. L'attribution directe des marchés, sans mise en concurrence, réduit les possibilités de comparer les offres et de négocier de meilleures conditions. Plus largement, le recours à des entreprises bénéficiant de connexions politiques peut favoriser la collusion et les surcoûts en cours d'exécution.

À cela s'ajoute l'acquisition des terrains nécessaires au projet. Selon la Banque mondiale, la perspective d'indemnisations le long du tracé peut encourager la spéculation foncière, tandis que de faux titres de propriété, des évaluations contestables et des paiements irréguliers peuvent alourdir la facture.

Ce diagnostic rejoint une évaluation publiée en juin 2026 par Transparency International Kenya. L'organisation attribue au projet SGR une note de risque de corruption de 4,49 sur 5, contre 3,24 pour un programme de logements de fonctionnaires à Kiambu et 3,56 pour un projet de logements abordables à Vihiga. L'étude relève notamment un accès limité aux informations sur le financement et les contrats, une passation des marchés opaque, une supervision insuffisante et une faible participation du public.

Une gouvernance à renforcer pour préserver les finances publiques

Les surcoûts des infrastructures pèsent d'autant plus lourd que les finances publiques kényanes disposent de marges réduites : selon le rapport, la dette atteignait 69,9 % du PIB à fin juin 2026, tandis que les intérêts absorbaient 33,6 % des recettes publiques pendant l'exercice 2025/2026 et que le déficit s'établissait à 6,8 % du PIB, contre une cible initiale de 4,7 %.

Sans attribuer ces déséquilibres au seul chemin de fer, la Banque mondiale estime que la corruption et la collusion auraient accru les déficits annuels d'environ deux points de PIB, en combinant dépenses excessives, recettes insuffisamment collectées et financements plus coûteux.

Outre les besoins d'emprunt supplémentaires liés aux surcoûts, une gouvernance jugée fragile peut conduire les créanciers à exiger une rémunération plus élevée du risque. Pour réduire cette pression, l'institution appelle moins à multiplier les textes qu'à rendre les contrôles effectifs.

Le Kenya dispose déjà d'organes de contrôle et a renforcé son cadre juridique avec l'adoption, en 2025, d'une loi sur les conflits d'intérêts. Si, lors du lancement du rapport, le secrétaire principal au Trésor, Chris Kiptoo, a mis en avant les marchés publics électroniques et les efforts de transparence, l'institution recommande d'en généraliser l'usage, de privilégier la concurrence, de publier les données des projets et de suivre les recommandations de l'Auditeur général.

Elle préconise aussi de relier les marchés publics et les registres fonciers à un registre vérifié des bénéficiaires effectifs des entreprises pour mieux détecter les conflits d'intérêts.

R I/Agence

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Le russe Pharmasyntez veut étendre sa présence en Afrique

La plupart des pays africains restent fortement dépendants des importations de médicaments, en raison notamment de capacités de production locales encore limitées. Cette situation attire de nouveaux industriels étrangers, dont plusieurs groupes russes, qui cherchent à renforcer leur présence commerciale sur le continent.

Un peu plus d'un an après avoir obtenu les premières certifications nécessaires à l'exportation de ses produits pharmaceutiques vers un marché africain, le groupe russe Pharmasyntez entend intensifier ses activités sur le continent. Le 2 novembre 2026, l'entreprise a indiqué avoir organisé, en marge du sommet Russie-Afrique tenu les 28 et 29 octobre à Moscou, une série de rencontres avec des partenaires africains au cours desquelles il a discuté des perspectives de coopération et de la mise en œuvre de nouveaux projets communs.

La Libye est, à ce jour, le seul marché africain dont l'approvisionnement par Pharmasyntez est explicitement confirmé par le groupe. En mars 2025, deux de ses usines, situées à Irkoutsk et à Tioumen, ont obtenu des certifications GMP délivrées par les autorités libyennes, ouvrant la voie aux livraisons.

« L'Afrique constitue une orientation stratégique pour notre développement international. […] Nous fournissons déjà des produits au marché africain, développons notre portefeuille d'enregistrements et explorons de nouvelles opportunités de collaboration avec des partenaires publics et commerciaux. Nous percevons un potentiel considérable pour le développement futur du marché pharmaceutique du continent », a déclaré Nikita Punia, vice-président chargé des activités commerciales du groupe, dans des propos rapportés par le média pharmaceutique russe Pharmvestnik.

Selon le responsable, le groupe mise sur l'enregistrement de ses médicaments dans les pays ciblés, la participation aux appels d'offres publics et le développement de partenariats avec des distributeurs et des acteurs locaux. Il étudie également la possibilité de livrer directement les acheteurs gouvernementaux afin de diversifier ses circuits de commercialisation et de faciliter son accès à de nouveaux marchés.

Si l'identité des partenaires rencontrés à Moscou et les pays concernés n'ont pas été précisés, certaines destinations figurent déjà parmi les marchés ciblés par le groupe.

Maroc et Mali parmi les marchés ciblés

La volonté de Pharmasyntez de renforcer sa présence en Afrique ne date pas du sommet d'octobre 2026. En mai 2026, le média Russia's Pivot to Asia rapportait, sur la base d'informations attribuées à l'entreprise, que Pharmasyntez avait identifié le Maroc et le Mali parmi les nouveaux marchés qu'il souhaitait desservir au cours de l'année.

Ces deux pays figuraient dans une liste de sept destinations potentielles comprenant également l'Afghanistan, le Venezuela, le Vietnam, la Bosnie-Herzégovine et l'Équateur. Aucune confirmation de livraisons effectives vers les deux marchés africains n'a toutefois été publiée.

Ce positionnement intervient alors que le marché africain reste largement approvisionné par des fournisseurs étrangers. Les données de la plateforme Trade Map montrent, par exemple, que les importations africaines de produits pharmaceutiques se sont élevées à 14 milliards de dollars en 2025.

Avec près de 3 milliards de dollars d'achats, l'Égypte est le pays qui a le plus dépensé dans les importations de produits pharmaceutiques cette année-là. Elle est suivie par l'Afrique du Sud (2,5 milliards de dollars) et le Maroc (1,3 milliard de dollars), qui complètent le trio de tête des principaux marchés africains.

R I.

PARTICIPATIONS ET RESTRUCTURATIONS

L'État dépense 140,6 milliards de FCFA en 2025, neuf fois le budget prévu

L'État camerounais a ordonnancé 140,6 milliards de FCFA au titre des prises de participation et des opérations de réhabilitation ou de restructuration en 2025, contre 15 milliards prévus dans la loi de finances. Selon le rapport d'exécution budgétaire publié le 2 novembre 2026 par la Direction générale du budget (DGB), ces dépenses représentent 9,4 fois les crédits initialement inscrits, qui n'avaient pas été modifiés dans la loi de finances rectificative.

Les dépenses de participation ont atteint 61,1 milliards de FCFA, pour une dotation de 10 milliards. Les opérations de réhabilitation et de restructuration ont, quant à elles, mobilisé 79,5 milliards, contre une prévision de 5 milliards. Au total, l'écart entre les dépenses ordonnancées et les prévisions atteint 125,6 milliards de FCFA.

La comparaison avec 2024 nuance toutefois l'ampleur de cette évolution. Les deux rubriques avaient alors totalisé 128,5 milliards de FCFA. Leur montant a donc augmenté de 12,1 milliards, soit 9,4 %, en 2025. Cette progression résulte des dépenses de réhabilitation et de restructuration, passées de 50,2 à 79,5 milliards de FCFA (+58,4 %), tandis que les prises de participation ont reculé de 78,3 à 61,1 milliards (–22 %).

Des opérations annoncées à la Sodecoton et à la SNI

Plusieurs interventions publiques programmées en 2025 pourraient contribuer à expliquer ces dépenses, sans qu'il soit possible d'en établir la part exacte. Dans son document de programmation économique et budgétaire 2026-2028, le gouvernement mentionne notamment une enveloppe de 46 milliards de FCFA destinée au rachat des actions détenues par Geocoton dans la Société de développement du coton (Sodecoton). Ce montant relève de la programmation budgétaire et ne suffit pas à établir la réalisation financière de l'opération.

La Société nationale d'investissement (SNI) figure également parmi les entreprises concernées par les projets de recapitalisation de l'État. Selon le Fonds monétaire international (FMI), sa réforme prévoit une augmentation de capital de 200 milliards de FCFA, financée par le budget de l'État à raison de 50 milliards par an à compter de 2025. Cette programmation ne permet toutefois pas de confirmer le montant qui lui aurait été effectivement affecté durant l'exercice.

Les 140,6 milliards de FCFA représentent 10,1 % des 1 392,7 milliards de dépenses en capital ordonnancées par l'État en 2025. Le rapport de la DGB ne fournit cependant pas de ventilation par entreprise bénéficiaire ou par opération, ce qui empêche d'identifier précisément la destination de ces ressources.

BOURSES MONDIALES

Modeste rebond à Wall Street après la tempête sur l'IA, l'Europe recule

Les marchés boursiers mondiaux ont clôturé sans direction commune vendredi, au lendemain du décrochage des valeurs technologiques provoqué par les craintes entourant l'intelligence artificielle (IA), Wall Street parvenant à rebondir timidement tandis que les places européennes sont restées sous pression.

"L'incertitude entourant les conséquences macroéconomiques plus générales des élections de mi-mandat américaines (...) a déclenché un vaste mouvement de réduction de l'exposition au risque sur les grandes capitalisations", commente Patrick Munnelly, analyste de Tickmill Group.
Les principales places boursières européennes ont terminé dans le rouge, Paris cédant 0,81%, Londres 1,01%, Milan 0,90% et Zurich 1,14%. Francfort enregistre la plus forte baisse (-1,92%) alors que la Bourse allemande avait battu jeudi un record historique en séance, à 26.692,90 points.
La Bourse de New York s'est, elle, quelque peu reprise vendredi après son plongeon de la veille lié aux craintes sur le futur des centres de données, mais les investisseurs demeurent prudents.
L'indice Nasdaq - qui rassemble les valeurs technologiques - a gagné 1,09 % et l'indice élargi S&P 500 s'est octroyé 0,31 %. Le Dow Jones a lui perdu 0,46 %.

Montagnes russes sur l'IA

Jeudi, l'indice Nasdaq avait essuyé sa pire séance depuis avril 2025 et le choc des droits de douane imposés par Donald Trump au monde entier en plongeant de 5,52 %, pénalisé par la chute des titres liés à l'IA. L'indice élargi S&P 500 avait dévissé de 4,35 %.
"La volatilité s'est poursuivie le 6 novembre sur les marchés japonais et sud-coréens", relèvent les experts de la banque Lombard Odier, dans une note dédiée. Le Kospi, l'indice phare de la Bourse de Séoul, a dévissé de 6,02% et le Nikkei, l'indice vedette de la Bourse de Tokyo de 5,96%.
Les élections de mi-mandat aux États-Unis ont servi de détonateur. Après la large victoire des démocrates, qui ont gagné les deux chambres du Congrès, les marchés craignent des règles plus strictes pour les centres de données, ces immenses entrepôts de serveurs indispensables à l'IA, particulièrement énergivores. Plusieurs élus ont promis des moratoires sur les nouveaux projets face à la grogne des habitants, qui déplorent la charge imposée au réseau électrique, les émissions de gaz à effet de serre et les besoins en eau.
Le mastodonte des semi-conducteurs Nvidia est remonté de 2,78 % vendredi à Wall Street après avoir chuté de 9,30 % la veille. AMD a gagné 11,04 % et Micron 5,12 % suite à une chute de plus de 17 % jeudi.
"Le mouvement observé aujourd'hui relève davantage d'un rattrapage partiel que d'un véritable renversement de la tendance baissière", notent les analystes de Briefing.com.
Le Nasdaq est toujours en baisse de plus de 10 % par rapport à son sommet début octobre, et demeure donc en phase de correction.

La Fed dans le radar

Pour Jose Torres, d'Interactive Brokers, la place américaine a aussi quelque peu profité jeudi d'un rapport sur l'emploi bien meilleur qu'attendu pour le mois d'octobre aux Etats-Unis
Le chômage a légèrement reculé, à 4,1 %, et les créations d'emplois (165.000) ont plus que doublé par rapport à septembre, selon les chiffres du service statistique du ministère américain du Travail.
Les marchés financiers s'attendaient à un rapport plus tiède, avec un chômage stable à 4,2 % et autour de 60.000 créations d'emplois.
Ces données "devraient conforter la Réserve fédérale américaine dans son analyse selon laquelle le marché du travail reste solide", estime Fawad Razaqzada, analyste de Forex.com
Elles devraient aussi permettre à l'institution de se concentrer sur son autre mandat, à savoir la lutte contre l'inflation, et la pousser à remonter ses taux d'intérêt dès sa prochaine réunion, début décembre.
Sur le marché de la dette, le taux d'emprunt des États-Unis à dix ans s'établissait à 4,87 % vers 21H50 GMT, contre 4,83 % la veille.
Les cours du pétrole sont restés sans grand mouvement vendredi, les investisseurs préférant rester prudents face au risque géopolitique toujours présent au Moyen-Orient, au terme d'une semaine largement baissière.
Le prix du baril de Brent a grappillé 0,03 % à 98,32 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, a avancé de 0,34 % à 90,83 dollars.

Agence

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 05 Novembre 2026
Valeur : 09 Novembre 2026

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	135.9307	135.9457
1	EUR	EURO	152.7181	152.7622
1	GBP	POUND STERLING	183.3185	183.3882
100	JPY	JAPANESE YEN	85.8040	85.8297
1	CNY	CHINESE YUAN	20.3721	20.3756
1	CHF	SWISS FRANC	166.5817	166.6410
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	97.4344	97.4661
1	DKK	DANISH KRONE	20.4774	20.4827
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.9319	13.9349
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	14.6879	14.6906
1	AED	UAE DIRHAM	37.0101	37.0162
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.2125	36.2203
1	KWD	KUWAITI DINAR	441.4768	441.6689
1	TND	TUNISIAN DINAR	45.3827	45.8388
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.8336	13.8352
1	LYD	LIBYAN DINAR	21.1473	21.2555
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3966	3.4072
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	184.5463	184.5463

BOURSE ZURICH

Le SMI boucle dans le rouge, au terme d'une semaine bouillonnante

La Bourse suisse a terminé la séance en repli vendredi, après une semaine marquée par les élections de mi-mandat aux Etats-Unis et de nombreux résultats d'entreprises. Les marchés redoutent notamment une régulation accrue de l'intelligence artificielle, faisant chuter les valeurs technologiques.
"La consolidation sur les marchés boursiers mondiaux s'accélère", commente Andras Lipkow de CMC Markets. Les secteurs des semi-conducteurs et de l'intelligence artificielle, en particulier, sont fortement sous pression, d'autant plus sous l'effet de la victoire démocrates aux "midterms". "Les nouveaux rapports de force et les changements de direction politique pourraient remettre en question des projets de centres de données, jusqu'alors considérés comme acquis", poursuit l'expert.
Les Bourses européennes ont toutes terminé dans le rouge, tandis que Wall Street tentait un rebond, sans toutefois compenser les pertes de la veille. Vers 17h30, le Dow Jones grappillait 0,06%, alors que le Nasdaq, à forte composante technologique, prenait 1,55% et l'indice élargi S&P500 gagnait 0,78%.
"Les arguments de long terme en faveur d'un investissement dans l'IA demeurent intacts", notent les experts de la banque privée genevoise Lombard Odier. "Les perspectives de bénéfices restent bonnes et laissent entrevoir une légère hausse des cours à moyen terme", abonde Thomas Rühl, responsable de l'investissement à la Banque cantonale de Schwytz. Du côté du pétrole, le baril de Brent reculait de 0,64% à 97,66 dollars, quand celui du WTI prenait 0,14% à 90,65 dollars. Au plan macroéconomique, le marché de l'emploi américain s'est avéré étonnamment robuste en octobre, avec un chômage passé de 4,2% à 4,1% et des créations d'emplois (165'000) nettement supérieures aux attentes.
"Cette combinaison témoigne de la capacité de l'économie américaine à continuer d'embaucher malgré un environnement monétaire restrictif", note John Plassard de Cité Gestion.
L'expert pointe pour "seul bémol" l'accélération des salaires, susceptible de raviver les craintes inflationnistes, "de quoi donner à la Réserve fédérale américaine des arguments pour relever ses taux en décembre"
En Suisse, le climat de consommation s'est fortement détérioré le mois dernier. L'enquête menée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) montre un recul marqué à presque tous les niveaux.

Sandoz, seul rescapé

A Zurich, les indices se sont quelque peu redressés en cours d'après-midi. À la clôture, le SMI lâchait 1,14% à 14'796,50 points, le SLI 1,35% à 2363,49 points et le SPI 1,31% à 20'808,40 points.
Parmi les trente valeurs vedettes, seul Sandoz (+0,2%) résistait.
Les plus fortes baisses étaient essuyées par Swiss Re (-4,6%), Kühne+Nagel (-4,0%) et Alcon (-2,4%).
Barclay a abaissé l'objectif de cours pour Swiss Re et confirmé la recommandation "underweight". L'analyste a souligné que les effets de la baisse des prix de la réassurance se font de plus en plus sentir.
De son côté, le logisticien Kühne+Nagel faisait les frais d'un abaissement de recommandation à "neutral" de la part de Goldman Sachs, l'analyste estimant que la récente hausse du cours de l'action freine le potentiel de progression.
Lindt (-2,3%), Zurich Insurance (-2,1%), ainsi que Helvetia Baloise (-2,0%) inscrivaient aussi de lourdes pertes.
Du côté des poids lourds, Nestlé (-1,8%) ne faisait guère mieux, tandis que Novartis (-0,8%) et Roche (-0,4%) reculaient dans une moindre mesure.
L'Union européenne a annoncé vendredi un durcissement de ses règles sanitaires concernant les laits infantiles vendus en Europe, après l'affaire des lots contaminés à la céréulide. Le géant veveysan de l'alimentation avait dû procéder au plus grand rappel de produits de son histoire.
Novartis a quant à lui reconnu jeudi neuf cas de tumeurs observés chez des enfants traités pour amyotrophie spinale avec sa thérapie génique Zolgensma, dont deux semblent liés au traitement.
Galderma (-1,7%) a pour sa part vu son objectif de cours être raboté par Kepler Chevreux. Pour Sonova, Royal Bank of Canada a abaissé la recommandation à "sector perform", contre "outperform". L'objectif de cours a toutefois été revu à la hausse.
ABB (-0,8%) limitait la casse après ses pertes de la veille. Le géant zurichois de l'électronique avait plongé jeudi de 4,2% suite au blocage des autorités chinoises concernant la vente de la division robotique ABB Robotics au groupe d'investissements nippon Softbank.
Hors SMI, Aryzta lâchait 2,0% après l'annonce de départ de son directeur financier.
Medacta s'effondrait de 13,6% après un avertissement sur résultats, l'entreprise ayant revu à la baisse ses ambitions pour l'année en cours.

Agence

FRANCE

Le déficit commercial se creuse à 7,3 milliards d'euros en septembre, pénalisé par l'énergie

La «forte hausse» des importations n'a été que partiellement compensée par l'augmentation des exportations, ont indiqué les douanes ce vendredi.

Le déficit commercial de la France s'est dégradé de 1,3 milliard d'euros pour atteindre 7,3 milliards d'euros en septembre, en raison d'une «forte hausse» des importations qui n'a été que partiellement compensée par l'augmentation des exportations, ont indiqué les douanes vendredi. En septembre, les importations ont augmenté de 2,4 milliards d'euros, à 62,7 milliards, du fait de la hausse des approvisionnements énergétiques, surtout en produits pétroliers raffinés. Les exportations ont progressé d'un milliard d'euros, à 55,3 milliards, grâce notamment à des livraisons aéronautiques au Proche-Orient et au Moyen-Orient.
Par zone géographique, les douanes soulignent que la balance commerciale s'est dégradée avec l'Asie (-0,7 milliard d'euros), surtout la Chine, en raison d'une hausse des approvisionnements en équipements informatiques, ainsi qu'avec l'Amérique (-0,5 milliard d'euros) en raison d'une hausse des importations d'hydrocarbures naturels en provenance des États-Unis. Le solde s'est également détérioré avec les pays de l'Union européenne (-0,5 milliard d'euros) et de l'Europe hors UE (-0,4 milliard), alors qu'il s'est amélioré avec les Proche et Moyen-Orient (+0,6 milliard d'euros) et l'Afrique (+0,4 milliard). Cumulé sur douze mois, le déficit commercial s'est établi à 64,4 milliards d'euros en septembre.
Par ailleurs, le déficit des transactions courantes, qui intègre la balance des biens, celle des services et des revenus, a atteint 2,7 milliards d'euros, presque le double de celui enregistré au mois d'août (1,4 milliard d'euros), à cause d'une dégradation du déficit des échanges de biens, a indiqué vendredi la Banque de France. Ce dernier s'est creusé de 1,1 milliard d'euros, à 6,2 milliards, en raison «à la fois d'un accroissement du déficit des biens hors énergie (-2,0 milliards d'euros en septembre après -1,5 milliard en août) et d'une hausse de la facture énergétique (-4,2 milliards d'euros en septembre après -3,6 milliards en août)». L'excédent des échanges de services est resté stable à 4,9 milliards d'euros. Cumulé sur 12 mois, le déficit des transactions courantes s'est élevé à 13,7 milliards d'euros, contre -15,8 milliards un an auparavant.

R I.

ESPAGNE

Les autorités ordonnent de stocker 12% de la production d'huile d'olive pour soutenir les prix

L'Espagne a ordonné vendredi aux producteurs d'huile d'olive de retirer du marché 12% de leur production et de la stocker jusqu'en septembre 2027, afin d'éviter qu'une récolte abondante ne fasse chuter les prix.
Cette décision entraînera le retrait du marché d'environ 188.000 tonnes d'huile d'olive, a précisé le ministère de l'Agriculture dans un communiqué.
La mesure "vise à réguler l'offre afin d'améliorer et de stabiliser le fonctionnement du marché et du secteur", a expliqué la même source.
Les températures clémentes et les pluies abondantes du printemps ont créé des conditions favorables à ce qui devrait être la quatrième plus grande récolte de l'histoire de l'Espagne.
Le ministère de l'Agriculture prévoit une production de 1,6 million de tonnes d'huile d'olive pour la campagne 2026-2027, soit une hausse de 23 % par rapport à la précédente.
L'obligation de stockage de ces 12% s'appliquera à la production mensuelle cumulée de chaque moulin à huile, où les olives sont pressées et transformées, quelle que soit la catégorie d'huile d'olive.
Les producteurs resteront libres de choisir le type d'huile à stocker ainsi que d'utiliser leurs propres installations ou des entrepôts extérieurs.
Le gouvernement a précisé que cette mesure pourrait être modifiée à partir du 31 décembre, selon l'évolution de la production.

APS

BANQUE CENTRALE D'UKRAINE

L'inflation devrait atteindre 12,5 % en 2026, le PIB devrait baisser de 0,4 %

Selon les prévisions de l'institut, l'inflation ralentira à 7,3 % en 2027 et à 5 % en 2028, tandis que le PIB renouera avec une croissance de 0,4 % en 2027 et de 2,2 % en 2028.
L'inflation en Ukraine devrait s'accélérer pour atteindre 12,5 % d'ici fin 2026, tandis que le produit intérieur brut (PIB) devrait se contracter de 0,4 %, notamment en raison de l'intensification des attaques russes contre les infrastructures industrielles, énergétiques et logistiques. C'est ce que révèle le rapport sur l'inflation d'octobre de la Banque nationale d'Ukraine (BNU), relayé par l'agence Ukrinform. Selon les prévisions de l'institut, l'inflation devrait ralentir à 7,3 % en 2027 et à 5 % en 2028, tandis que la croissance du PIB devrait renouer avec 0,4 % en 2027 et 2,2 % en 2028. La Banque centrale a souligné que la hausse des prix des carburants, les perturbations de la production et les difficultés logistiques continueront d'alourdir les coûts des entreprises. Les attaques russes et les blocus portuaires entraîneront une perte cumulée de 1,9 point de pourcentage du PIB au second semestre 2026, une hausse de 0,7 point de l'inflation et une détérioration de la balance commerciale de 6,6 milliards de dollars. L'institut prévoit également un déficit budgétaire de 35 % du PIB en 2026 et de 37 % en 2027. Pour le financer, Kiev compte sur une aide internationale d'environ 50 milliards de dollars cette année, de plus de 52 milliards en 2027 et de 44 milliards en 2028. Les réserves de change devraient dépasser 62 milliards de dollars à la fin de 2026 et 2027.

ETATS-UNIS

Le marché du travail s'installe dans le vert

Les chiffres officiels concernant le marché du travail américain au mois d'octobre ont surpris vendredi par leur robustesse, avec un chômage passé de 4,2 % à 4,1 % et des créations d'emplois (165.000) nettement supérieures aux attentes.
Les marchés financiers s'attendaient à un rapport plus tiède, avec un chômage stable à 4,2% et autour de 60.000 créations d'emplois.
Le service statistique du ministère américain du Travail a par ailleurs revu à la hausse les données des mois d'août et septembre (+84.000 créations nettes d'emplois au total sur la période).
Cette publication, très positive, est de nature à conforter les investisseurs dans l'idée que la Réserve fédérale américaine (Fed) pourra se concentrer sur la lutte contre l'inflation lors de sa prochaine réunion, début décembre.
Une hausse des taux directeurs est attendue, la deuxième depuis septembre.
En dehors de l'inflation (au-dessus de l'objectif de la Fed depuis plus de cinq ans), les feux sont au vert dans la première économie mondiale : plein-emploi, croissance robuste (+3,4% en rythme annualisé pendant l'été).
Selon le rapport de vendredi, les salaires ont augmenté de 3,1% sur un an en moyenne le mois dernier. Ils progressent donc toujours moins vite que les prix à la consommation (+3,7% sur un an en septembre, dernière donnée disponible).
Le principal souci des Américains n'est pas de se retrouver au chômage, mais de voir que leur travail ne leur permet pas de faire face au coût de la vie, alors que les opportunités de trouver mieux ailleurs se sont raréfiées.

APS

CANADA

Le taux de chômage augmente à 6,7% en octobre

Le taux de chômage a augmenté pour un troisième mois consécutif pour atteindre 6,7% en octobre au Canada, affecté par la guerre commerciale avec les Etats-Unis, selon des données officielles publiées vendredi.
La perte de 4.700 emplois en octobre contrevient aux estimations des experts, qui prévoyaient un gain d'environ 15.000 emplois.
En septembre, le taux de chômage s'établissait à 6,5%.
Sur un an, le nombre d'emplois a faiblement progressé de 17.000 (+0.1%) en octobre, selon Statistique Canada.
L'emploi a notamment reculé chez les jeunes de 15 à 24 ans et les personnes de plus 55 ans, dans les secteurs du commerce de gros et de détail.

APS

BCE

L'Espagnol Pablo Hernandez de Cos et le Néerlandais Klaas Knot candidats à la succession de Christine Lagarde

Les deux hommes, qui ont dirigé respectivement la Banque nationale des Pays-Bas et la Banque d'Espagne, sont les seuls candidats proposés par les pays de la zone euro pour succéder à Christine Lagarde.
La succession de Christine Lagarde à la présidence de la Banque centrale européenne va se jouer entre le Néerlandais Klaas Knot et l'Espagnol Pablo Hernandez de Cos, a annoncé vendredi le président de l'Eurogroupe, Kyriakos Pierrakakis.
Les deux hommes, qui ont dirigé respectivement la Banque nationale des Pays-Bas et la Banque d'Espagne, sont les seuls candidats proposés par les pays de la zone euro pour succéder à Christine Lagarde. La responsable française avait annoncé fin octobre son départ anticipé de la BCE, qui sera effectif en février.

ETATS-UNIS

Washington met en garde Pékin et l'appelle à respecter les clauses de leur accord commercial

Le gouvernement américain a appelé vendredi 6 novembre la Chine à remplir «pleinement et immédiatement» les engagements pris l'an dernier pour apaiser le conflit commercial entre les deux puissances.
Dans une conversation avec son homologue le vice-Premier ministre chinois, He Lifeng, le ministre américain des Finances, Scott Bessent, a «souligné l'importance pour la Chine de mettre en œuvre pleinement et immédiatement les engagements pris à Busan (en Corée du Sud en octobre 2025, NDLR) et a fait part de ses préoccupations concernant les récentes mesures prises par la Chine», a rapporté son ministère dans un communiqué, sans préciser les mesures litigieuses en question.

COLONISATION DU SYSTÈME SOLAIRE

Trump proclame la supériorité spatiale des États-Unis "pour l'éternité"

Donald Trump ouvre le Système solaire à la colonisation par les Américains dans un texte qui, s'il est surtout symbolique, en dit long sur la vision du président des États-Unis.



Plutôt que de contempler le sacré revers pris par le camp républicain aux élections de mi-mandat, le magnat de l'immobilier a tourné son regard vers les étoiles. Ce 3 novembre, il a en effet signé une proclamation baptisée « Déclaration américaine de liberté dans l'espace ». Et ça vaut clairement le coup d'œil.

Une « civilisation interplanétaire » made in USA

Le texte tient en quelques paragraphes, mais son message est on ne peut plus ambigu. Car s'il assure que le Système solaire et tout l'espace au-delà de la Terre sont « la province de tous les humains », il ajoute aussitôt qu'ils sont « ouverts à l'exploration, au développement, à l'utilisation et à l'établissement d'une présence permanente par les citoyens américains ».

Surtout, il met en avant l'idéologie défendue par le républicain, puisqu'il est question de « forger une civilisation interplanétaire fondée sur les droits durables et inaliénables de la liberté et de la liberté individuelle ». Trump promet, en outre, d'emporter dans l'espace les « valeurs sacrées de foi et de liberté » du pays, « partout où nous irons ». Il cite, évidemment, les premiers pas d'Apollo 11 sur la Lune, mais aussi les rovers sur Mars et la récente mission Artemis II. Trump va encore plus loin en promettant » la supériorité spatiale américaine pour l'éternité », et affirme que « la nation qui mène dans l'espace façonnera l'avenir de l'humanité ». Cette nation, précise-t-il, « sera les États-Unis d'Amérique ».

Entre ambition et réalité

« Nous retournerons sur la Lune d'ici 2028 », écrit le président, qui veut aussi « poser les bases d'une présence lunaire américaine permanente ». C'est, on le rappelle, l'un des grands objectifs de ce second mandat. La NASA a d'ailleurs accéléré son programme Artemis récemment pour y parvenir, alors que la Chine vise aussi un alunissage avant 2030.

Mais ce n'est pas tout, Donald Trump explique vouloir « hâter le jour où un Américain sera le premier humain à fouler les dunes rouges de Mars ». La convergence avec Elon Musk est évidente, lui qui ambitionne d'installer une colonisation d'1 million de personnes sur notre voisine. Un projet qui est aujourd'hui totalement irréalisable. Par ailleurs, cette ambition démesurée semble en contradiction avec le Traité de l'espace de 1967, qui garantit à tous les pays la liberté d'explorer l'espace, mais établit que la Lune et les autres corps célestes ne peuvent faire l'objet d'aucune « appropriation nationale par revendication de souveraineté ». Les Accords d'Artemis, signés en 2020, prévoient en outre que l'extraction de ressources spatiales ne constitue pas une appropriation nationale. Dans ce contexte, les mots forts de Donald Trump détonnent, sans vraiment surprendre.

La Chine réussit "une première mondiale" avec un laser spatial piloté depuis la Terre



La Chine affirme avoir utilisé un laser commandé depuis la Terre pour couper une pièce à l'extérieur de sa station spatiale. De quoi ouvrir la voie à de nouveaux usages en orbite, mais aussi inquiéter ses rivaux.

Depuis 2021, la Chine assemble en orbite basse sa propre station spatiale, Tiangong. Composée de trois modules à environ 400 kilomètres d'altitude, elle accueille en permanence des taïkonautes qui s'y relaient. Une technologie qui lui permet de mener bon nombre d'expériences en orbite, mais qui requiert, aussi, d'importants travaux de maintenance.

Réparer sans astronautes

Et justement, selon The South China Morning Post, un laser fixé au bout d'un bras robotisé, à l'extérieur de Tiangong, a réalisé des coupes d'une précision de l'ordre du millimètre sur un équipement de grande taille, également situé dans le vide spatial. C'est une première mondiale selon les autorités chinoises.

Cet essai, annoncé le 4 novembre, a été mené à distance par des opérateurs restés au sol, à des centaines de kilomètres de la station. L'instrument, lui, dispose d'un système de vision permettant de repérer la cible, de la positionner, de découper et même de récupérer les débris. Un tour de force, le vide, les radiations et les écarts de température mettant le matériel à rude épreuve.

Grâce à cette avancée, l'Empire du Milieu espère être en mesure de réparer Tiangong sans intervention humaine afin de prolonger sa durée de vie. Le pays continue de placer ses pions en orbite, quelques jours après avoir annoncé son ambition de se poser sur la Lune avant 2030.

La crainte des armes en orbite

De son côté, la NASA travaille aussi sur la réparation et la fabrication en orbite. Elle prépare d'ailleurs une petite chambre de soudage sous vide destinée à la Station spatiale internationale (ISS), ainsi qu'un bras robotisé autonome capable de souder dans un environnement qui imite le sol lunaire. Objectif : assembler dans l'espace de grandes structures qui ne tiendraient pas dans une seule fusée, et réparer sans attendre des pièces envoyées depuis la Terre.

Mais il est évident qu'un laser en orbite n'a pas que des usages pacifiques. Ces technologies pourraient aussi servir à endommager, voire détruire, d'autres satellites. Washington et Pékin mènent d'ailleurs chacun des recherches sur les armes à énergie dirigée. L'université HUST est elle-même dans le viseur des États-Unis : des entreprises et des sites qui lui sont liés figurent sur sa liste noire. Au mois d'octobre, le renseignement militaire américain estimait même que la Chine pourrait déployer de telles armes d'ici à la fin des années 2020.

Le Parlement européen met en garde contre les dérives de l'IA

Face à la hausse des amendements rédigés avec l'aide de l'IA, le Parlement européen prépare de nouvelles recommandations sur l'utilisation de l'IA.

La présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, a mis en garde ce mercredi les eurodéputés contre un recours excessif à l'IA dans leur travail législatif. À l'occasion d'un événement consacré à l'IA au sein de l'institution, elle a rappelé que ces outils ne pouvaient remplacer ni les échanges politiques ni le jugement des élus. « Rédiger un amendement avec l'aide de l'IA ne peut fondamentalement pas remplacer un échange constructif avec un collègue », a-t-elle déclaré.

Cette mise en garde vaut également pour la recherche juridique. Pour Roberta Metsola, les réponses fournies par les modèles d'IA ne dispensent pas les élus de faire preuve de discernement et d'esprit critique, notamment lorsqu'ils sont confrontés à des décisions complexes. Elle souligne aussi l'importance de préserver la responsabilité démocratique. Les citoyens doivent être informés du recours à l'IA dans le processus législatif et pouvoir identifier clairement les élus responsables des décisions prises.

Un outil interne pour les documents sensibles

Les risques liés à l'utilisation de ces technologies sont déjà perceptibles. Certains amendements comporteraient notamment des références à des textes de loi inexistants, illustrant les erreurs et les hallucinations auxquelles peuvent conduire les outils génératifs. Le secrétaire général du Parlement, Alessandro Chiocchetti, a ainsi rapporté le cas d'un eurodéputé ayant sollicité une IA pour obtenir un conseil juridique erroné. Les juristes de l'institution auraient ensuite consacré deux jours à démontrer que la réponse fournie par ChatGPT était fausse.

Pour mieux encadrer ces pratiques, le Parlement prépare de nouvelles recommandations à destination des élus. Celles-ci doivent être prochainement présentées aux instances dirigeantes de l'institution, a indiqué Alessandro Chiocchetti. Les eurodéputés ne sont aujourd'hui pas tenus de déclarer leur recours à l'IA, et rendre ces recommandations contraignantes pour eux nécessiterait de modifier le règlement intérieur du Parlement. Les règles actuellement applicables aux personnels, qui datent de 2024, font également l'objet d'une révision. Le secrétaire général a résumé les principes envisagés en trois règles : faire preuve de transparence sur le recours à l'intelligence artificielle, ne jamais transmettre de documents sensibles à des outils publics et vérifier systématiquement les contenus générés avant leur diffusion. Une précaution essentielle, alors que les élus et leurs équipes sont amenés à manipuler des informations confidentielles et des documents de travail législatifs. En parallèle, le Parlement développe son propre outil d'IA, hébergé sur son infrastructure interne, afin de permettre le traitement des travaux les plus sensibles. Selon POLITICO, qui l'avait rapporté en juillet, les modèles commerciaux, comme ChatGPT, Claude ou Llama, restent quant à eux utilisables pour des tâches moins confidentielles.

L'IA comme outil d'assistance, pas de décision

Pour autant, le Parlement européen n'entend pas renoncer aux possibilités offertes par l'IA. Alessandro Chiocchetti souligne notamment l'intérêt de ces technologies pour analyser et classer les milliers d'amendements soumis à l'examen des députés. L'IA pourrait ainsi faciliter certaines tâches documentaires, accélérer le travail préparatoire et alléger la charge de travail des équipes. Le secrétaire général précise toutefois que la rédaction et l'examen des lois doivent rester le travail des élus.

SANS ÊTRE ENCORE CERTAIN DE LA CONSTRUIRE

Audi voit déjà plus grand pour sa première usine américaine

Audi n'a pas encore posé la première pierre de sa future usine américaine qu'il envisage déjà de l'agrandir considérablement. Le constructeur allemand, qui a annoncé fin octobre un investissement de 4 milliards de dollars en Géorgie, pourrait y injecter plusieurs milliards supplémentaires. Pourtant, selon des documents contractuels obtenus par les médias allemands, Audi s'est aussi ménagé une porte de sortie lui permettant d'abandonner le projet à moindre coût. Une prudence qui contraste avec l'ampleur des ambitions affichées.



L'usine américaine d'Audi pourrait finalement coûter bien davantage que les 4 milliards de dollars (environ 3,5 milliards d'euros) annoncés le 25 octobre. Selon des documents de l'agence de développement économique locale, consultés par le Handelsblatt et rapportés également par Reuters, le constructeur allemand envisage déjà une deuxième phase de construction pour son futur site de Géorgie, près de Macon. Celle-ci représenterait 3 milliards de dollars supplémentaires, soit un investissement total potentiel de 7 milliards de dollars (environ 6 milliards d'euros).

Cette extension pourrait s'accompagner de 3 000 emplois supplémentaires d'ici à 2033, portant les effectifs à 7 500 salariés. Pour rappel, le projet initial prévoit la production de 200 000 SUV par an, notamment les Q7, Q8 et Q9, à partir du début des années 2030. Il s'agira de la première usine Audi aux États-Unis, un marché jusqu'ici approvisionné depuis l'Europe et le Mexique.

Mais cette deuxième phase reste une simple option, que le constructeur pourra décider d'activer ou non d'ici à fin 2033. Sollicité par la presse allemande, Audi n'a pas souhaité commenter ces informations.

Audi pourrait encore tout annuler pour 2 millions de dollars

Car si Audi voit déjà plus grand, rien ne garantit pourtant que cette usine sortira de terre. Toujours selon les documents révélés par le quotidien allemand, le constructeur s'est réservé la possibilité de renoncer au projet jusqu'à sa finalisation contractuelle, prévue à la mi-2027.

Une clause lui permettrait de se retirer si les résultats des études du terrain, notamment concernant la nature des sols, les contraintes environnementales ou les infrastructures, ne lui convenaient pas.

Et c'est Audi qui disposerait du pouvoir d'appréciation.

Le coût d'un tel abandon serait relativement limité : 2 millions de dollars de frais, auxquels s'ajouteraient les dépenses déjà engagées par le constructeur. Une somme dérisoire au regard des 4 milliards de dollars initialement prévus.

Le contrat d'implantation n'a d'ailleurs pas encore été signé et doit notamment recevoir l'approbation du conseil de surveillance de Volkswagen. Autrement dit, malgré l'annonce spectaculaire du projet sur scène aux côtés de Donald Trump, Audi conserve encore une importante marge de manœuvre.



Une précaution qui paraît d'autant plus opportune après les élections américaines de mi-mandat du 3 novembre. Les démocrates ont repris le contrôle des deux chambres du Congrès, Sénat et Chambre des représentants, affaiblissant la marge de manœuvre politique de Donald Trump. Même la Géorgie, où Audi prévoit de s'implanter, a élu une gouverneure démocrate, Keisha Lance Bottoms. Si ces résultats ne remettent pas directement en cause le projet industriel, ils pourraient peser sur les négociations encore en cours, notamment concernant les avantages douaniers espérés par le constructeur allemand.

Un milliard de dollars d'aides publiques en jeu

Car au-delà des négociations avec Washington, la Géorgie a elle aussi beaucoup à perdre si Audi renonce finalement à son implantation. Selon le Handelsblatt, les différentes aides et exonérations fiscales promises au constructeur représentent environ un milliard de dollars.

Audi bénéficierait notamment de près de 459 millions de dollars d'économies fiscales sur vingt ans, auxquels s'ajoutent des subventions et des investissements publics destinés aux infrastructures, à l'approvisionnement en eau et à la formation des salariés.

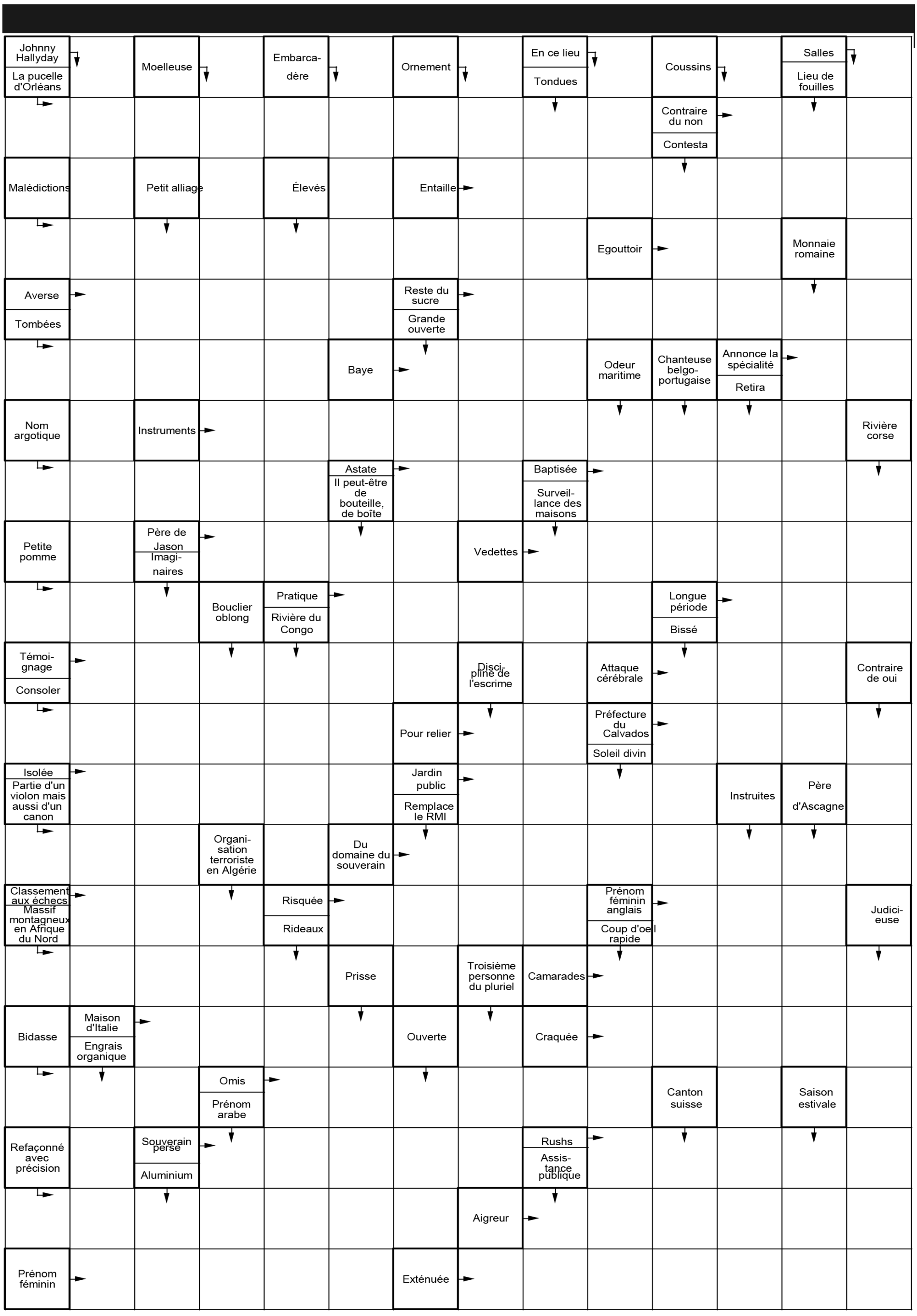
Les autorités locales pourraient même engager plus de 78 millions de dollars dans la préparation du terrain avant la finalisation du contrat.

Ces avantages accordés à Audi sont d'autant plus sensibles que l'annonce de cette future usine américaine, lors d'un meeting électoral de Donald Trump, avait suscité de vives critiques en Allemagne.

La présidente du puissant syndicat IG Metall, Christiane Benner, avait notamment jugé la présence de Gernot Döllner aux côtés du président américain "politiquement inacceptable", dénonçant une entorse aux règles de neutralité du constructeur. Les représentants des salariés s'inquiètent également des investissements réalisés outre-Atlantique, alors que les usines allemandes sont soumises à d'importantes mesures d'économies.

Mais Audi espère aussi obtenir une contrepartie de Washington. Comme nous l'expliquions récemment, le constructeur négocie une réduction des droits de douane sur ses véhicules importés d'Europe, actuellement taxés à 15%.

Il aurait demandé un taux de 7,5%, tandis que l'administration Trump envisagerait plutôt 10%. Rien n'est encore officiellement conclu. Entre les incertitudes politiques, les négociations commerciales et les difficultés financières du groupe, Audi semble donc vouloir avancer ses pions aux États-Unis sans prendre, pour l'instant, d'engagement irréversible.


Johnny Hallyday
La pucelle d'Orléans
Moelleuse
Embarca-dère
Ornement
En ce lieu
Tondues
Coussins
Salles
Lieu de fouilles
Contraire du non
Contesta
Malédictions
Petit alliage
Élevés
Entaille
Egouttoir
Monnaie romaine
Averse
Tombées
Reste du sucre
Grande ouverte
Baye
Odeur maritime
Chanteuse belgo-portugaise
Annonce la spécialité
Retira
Nom argotique
Instruments
Rivière corse
Astate
Il peut-être de bouteille, de boîte
Baptisée
Surveil-lance des maisons
Petite pomme
Père de Jason
Imagi-naires
Vedettes
Bouclier oblong
Pratique
Rivière du Congo
Longue période
Bissé
Témoi-gnage
Consoler
Disci-pline de l'escrime
Attaque cérébrale
Contraire de oui
Pour relier
Préfecture du Calvados
Soleil divin
Isolée
Partie d'un violon mais aussi d'un canon
Jardin public
Remplace le RMI
Instruites
Père d'Ascagne
Organi-sation terroriste en Algérie
Du domaine du souverain
Classement aux échecs
Massif montagneux en Afrique du Nord
Risquée
Rideaux
Prénom féminin anglais
Coup d'oeil rapide
Judici-euse
Prisse
Troisième personne du pluriel
Camarades
Bidasse
Maison d'Italie
Engrais organique
Ouverte
Craquée
Omis
Prénom arabe
Canton suisse
Saison estivale
Refaçonné avec précision
Souverain perse
Aluminium
Rushs
Assis-tance publique
Aigreur
Prénom féminin
Exténuée

ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 décès et 455 blessés en 48 heures

Huit (8) personnes sont décédées et 455 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile.
Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences à 14 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas d'Alger (5) et de Médéa (9), ajoute la même source, déplorant toutefois la mort par asphyxie au même gaz d'un jeune homme (19 ans) dans la daïra de Mechroha, dans la wilaya de Souk-Ahras.

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Dimanche 8 novembre 2026 http:www.lesenjeuxeco.dz

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE

Une «avancée institutionnelle tangible»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a souligné, samedi à Alger, que la deuxième année de mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et les psychotropes 2025-2029 a permis de réaliser une "avancée institutionnelle tangible", à travers le renforcement de la coordination, le développement des mécanismes de veille et de suivi, et le soutien aux capacités des services d'application de la loi.
Présidant, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, en compagnie du Commandant de la Gendarmerie nationale, le Général-Major Ali Sidane, l'ouverture des travaux d'un colloque national sur les dimensions de la consommation de drogues et de substances psychotropes à la lumière des dispositions de la loi n 26-09 portant Code de la route, le ministre a rappelé que l'Algérie, sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est déterminée à faire face à ce phénomène qui sape les capacités et les fondements, évoquant l'élaboration et la mise en œuvre, conformément à ses orientations, d'une stratégie nationale globale et intégrée ne se limitant pas à traiter les effets de ce fléau, mais s'attaquant aussi à ses causes, à ses circuits, à ses réseaux et à ses sources de financement.
Après avoir précisé que cette stratégie a permis d'"asseoir une vision nationale unifiée et intégrée" fédérant les efforts et les interventions dans un parcours cohérent garantissant l'unité des objectifs, la complémentarité des rôles et l'efficacité de la riposte, M. Boudjemaa a indiqué que la deuxième année de la mise en œuvre de cette Stratégie a permis de "réaliser une avancée institutionnelle tangible, à travers le renforcement de la coordination entre les secteurs concernés, sous l'égide de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), l'intensification des campagnes de sensibilisation, le développement des mécanismes de veille et de suivi, et le soutien aux capacités des services d'application de la loi avec la rigueur requise".
Les acquis enregistrés au cours de la deuxième année de mise en œuvre de cette Stratégie confirment la pertinence de la démarche adoptée par l'Etat, fondée sur une approche "globale et intégrée" aux champs d'action élargis, aux contenus multiples et aux trajectoires interdépendantes, garantissant la prise en charge des différentes dimensions et répercussions de ce fléau, en "alliant prévention, répression, traitement, réinsertion, protection de la société et sauvegarde des droits dans le cadre d'une complémentarité de l'effort national", a soutenu le ministre.

R E.

PLF 2027

Diversification des recettes et protection du pouvoir d'achat

Le projet de loi de finances (PLF) 2027 s'inscrit dans une démarche visant à renforcer les ressources financières de l'État, à élargir l'assiette fiscale et à mobiliser les fonds circulant dans le marché informel, tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens face aux pressions inflationnistes mondiales. C'est ce qu'a affirmé le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), lors de la présentation des réponses aux préoccupations soulevées par les députés.
Le ministre a souligné que le texte traduit le caractère social de l'État et ses engagements en matière de protection des catégories à faible revenu, tout en conciliant la rationalisation des dépenses publiques, la diversification des recettes et la transition vers une économie productive. Dans cette perspective, le PLF 2027 prévoit plusieurs mesures destinées à encourager l'investissement productif, à soutenir les secteurs hors hydrocarbures et à promouvoir les start-up, sans procéder à une augmentation des taux d'imposition.
L'amélioration du recouvrement fiscal, le renforcement du rendement de l'administration fiscale et la lutte contre l'évasion fiscale figurent également parmi les principaux leviers retenus pour consolider les ressources budgétaires. Le ministre a, dans ce sens, insisté sur l'importance d'améliorer les mécanismes de contrôle et le respect des obligations fiscales, tout en attirant les capitaux évoluant dans le circuit informel vers l'économie structurée.

Le soutien aux ménages maintenu

Le soutien à la croissance économique constitue un autre axe important du projet de loi. Mohamed Lamine Lebbou a notamment mis l'accent sur l'accélération de la réalisation des grands projets à fort rendement économique, particulièrement dans les secteurs des mines, des transports, de l'industrie, de l'agriculture et des industries agroalimentaires. Ces investissements sont appelés à contribuer à l'élargissement de la base productive nationale et à la réduction de la dépendance aux recettes des hydrocarbures.
Sur le volet social, le ministre a réaffirmé la volonté de l'État de préserver le pouvoir d'achat à travers la stabilité des prix, la disponibilité des produits de première nécessité et la lutte contre les pratiques spéculatives et monopolistiques.
Cette démarche repose notamment sur la poursuite du soutien aux produits et services essentiels de large consommation, la réhabilitation des marchés de gros, le renforcement des dispositifs de contrôle et la constitution de stocks stratégiques.
Le recours aux outils numériques et aux mécanismes d'alerte précoce figure également parmi les mesures envisagées pour améliorer la surveillance des marchés et anticiper les tensions sur l'approvisionnement. Concernant le passage au système de soutien ciblé, Mohamed Lamine Lebbou a précisé que sa mise en œuvre demeure conditionnée par l'achèvement du processus de numérisation, considéré comme un préalable pour garantir une répartition équitable des aides et identifier précisément les bénéficiaires.

99 % de la dette publique est intérieure

Répondant aux interrogations des députés sur les équilibres financiers de l'État, le ministre a assuré que le niveau de la dette publique en Algérie demeure inférieur au seuil de référence retenu pour les marchés émergents. Il a également rappelé que le déficit budgétaire n'est pas une situation propre à l'Algérie, soulignant la nécessité d'apprécier l'endettement au regard de l'évolution du produit intérieur brut (PIB).
À ce propos, il a révélé que 99 % de la dette publique est constituée de dette intérieure, une caractéristique qui, selon lui, confère au pays une marge d'autonomie importante dans la conduite de ses décisions économiques. Le traitement du déficit repose ainsi sur une approche équilibrée combinant la mobilisation des ressources financières nationales, le recours à la dette intérieure et au Fonds de régulation des recettes (FRR), tout en maintenant l'orientation de l'État en faveur de la renonciation au financement extérieur.
Le ministre a également évoqué la diversification des instruments de financement, notamment à travers les chèques souverains, ainsi que l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique par une meilleure hiérarchisation des priorités et un renforcement du contrôle de l'exécution budgétaire.
Enfin, abordant le financement du développement local, Mohamed Lamine Lebbou a fait savoir que les 11 nouvelles wilayas ont bénéficié d'une enveloppe globale de 152 milliards de dinars en autorisations d'engagement et de 132 milliards de dinars en crédits de paiement. Ces ressources sont destinées à financer la réalisation d'infrastructures et d'équipements essentiels, notamment les structures vitales nécessaires à l'amélioration des conditions de vie et au développement de ces collectivités territoriales.

Synthèse R E.

HUILE DE TABLE

Les industriels maintiennent leur production à pleine capacité

Plusieurs groupes agroalimentaires nationaux ont assuré que leurs unités de production d'huile de table, à travers le territoire national, poursuivent leur activité à un rythme régulier et à pleine capacité, afin de garantir l'approvisionnement normal du marché.
Dans ce cadre, la Société Holding Agrodiv a indiqué, dans un communiqué, que toutes les unités de production d'huile de table relevant de sa filiale "Mahroussa" fonctionnent à pleine capacité, normalement et sans interruption, afin d'assurer l'approvisionnement du marché national en continu, 24H/24 et 7J/7.
Le Directeur général d'Agrodiv, Hamitouche Lamri, a effectué une visite d'inspection à la filiale Mahroussa, spécialisée dans la transformation et le raffinage des huiles alimentaires de la marque "Safia".
Il a ainsi inspecté les différents ateliers de l'usine et ses lignes de production, et s'est enquis des conditions de travail, des opérations de production et de la situation générale de l'établissement.
A cette occasion, le responsable s'est félicité des conditions de travail, saluant les efforts consentis par les travailleurs et les cadres de l'entreprise pour assurer la continuité de la production et la disponibilité de ce produit de première nécessité sur le marché national.
L'entreprise dispose de stocks suffisants et sécurisés de matières premières et de produits finis, lui permettant de répondre aux besoins du marché national, a noté le communiqué, soulignant que les opérations de distribution et d'approvisionnement se poursuivent quotidiennement à travers les points de vente de l'entreprise et les différents circuits de distribution agréés.
La société a fait savoir que son réseau de distribution comptait 138 distributeurs à travers le territoire national, assurant que le produit est commercialisé à des prix réglementés et stables. De son côté, le groupe agroalimentaire Cevital a indiqué, dans un communiqué, veiller en permanence à assurer l'approvisionnement du marché national en huiles alimentaires, assurant qu'"aucune perturbation de la production ou de la distribution n'a été enregistrée".
Le groupe agroalimentaire LaBelle a, lui aussi, assuré que ses unités de production poursuivent leur activité à un rythme régulier et à pleine capacité, afin de répondre aux besoins du marché national et de fournir des quantités suffisantes pour couvrir les besoins des consommateurs dans les différentes régions du pays.
Le groupe a réaffirmé, dans un communiqué, son engagement à "poursuivre la production et l'approvisionnement de manière continue, afin de préserver la stabilité du marché et de garantir la disponibilité permanente de ce produit de première nécessité".
De son côté, le groupe agroalimentaire SIM a indiqué que "la production d'huile de table se poursuit normalement sous ses deux marques commerciales +Zitna+ et +Bahia+", ajoutant que ses unités de production fonctionnent régulièrement et que les matières premières sont disponibles. Le groupe a également assuré qu'il "veillera à garantir l'approvisionnement afin de répondre aux besoins du marché national".

R E.